



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline - Travail



MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER



PROJET DE TRANSPORT URBAIN D'ABIDJAN
PTUA



**MAITRISE D'OUVRAGE
DELEGUEE**

**CELLULE DE
COORDINATION DU
PTUA**

**RAPPORT MENSUEL SUIVI
SOCIAL N°5/2022**

Période : Mai 2022
Soumis le : 10 Juin 2022
Revue par la Banque 20 juin 2022



Élaboré par
Équipe Sociale

Validé par
OUATTARA Issa
Coordonnateur PTUA

Approuvé par
YAPO Calice
DGA AGERROUTE

SOMMAIRE

RESUME	8
INTRODUCTION	29
I. BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET DE TRANSPORT URBAIN D'ABIDJAN (PTUA).....	29
1.1. CONTEXTE.....	29
1.2. JUSTIFICATION	29
1.3. OBJECTIFS DU PROJET	30
1.4. RÉSULTATS ATTENDUS.....	30
1.5. CONTENU DES COMPOSANTES DU PROJET ET DES ACTIVITÉS NÉCESSITANT DES ACQUISITIONS	
33	
1.5.4. Composante 1 : Mise en œuvre des infrastructures	33
1.5.2. Composante 2 : Libération des emprises	33
1.5.3. Composante 3 : Aménagements connexes et mesures en faveur des femmes.....	34
1.5.4. Composante 4 : Gestion du projet et renforcement des institutions	34
1.6. COÛT ESTIMATIF ET PLAN DE FINANCEMENT	36
1.6.1 Coût estimatif du projet	36
1.6.2 Plan de financement du projet.....	37
2. PRINCIPAUX DOCUMENTS DE SAUVEGARDES SOCIALES PRÉPARÉS ET PUBLIÉS PAR LE MEER/AGEROUTE	37
3. PROGRES DES TRAVAUX ET ÉTAT GÉNÉRAL DE LA LIBÉRATION DES EMPRISES OU DES ACQUISITIONS DES TERRES.....	43
3.1. PROJET DE CONSTRUCTION DU 4 ^{ÈME} PONT D'ABIDJAN (YOPOUGON-ATTÉCOUBÉ-ADJAMÉ).....	43
3.2 CONSTRUCTION DE TROIS (3) ÉCHANGEURS SUR LE BOULEVARD MITTERRAND	47
3.3. AUTOROUTE PÉRIPHÉRIQUE DU BOULEVARD DE FRANCE REDRESSÉ-ANYAMA Y COMPRIS L'AMÉNAGEMENT DES CARREFOURS, LA CONSTRUCTION DES ÉCHANGEURS D'ALÉPÉ ET D'ANYAMA (LOT 4 ET 5)	48
3.4 PROJET DE DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE DE DABOU, APPELÉ SORTIE OUEST (AUTOROUTE NORD-ROND-POINT GESCO-CARREFOUR ROUTE DE JACQUEVILLE) : LOT 1	52
3.5. PROJET DU DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE D'ANYAMA, APPELÉE SORTIE EST (AUTOROUTE NORD-CARREFOUR ZONE INDUSTRIELLE YOPOUGON-CARREFOUR N'DOTRÉ-PÉAGE THOMASSET) : (LOT 2)	
53	
3.6. PROLONGEMENT DU BOULEVARD LATRILLE (LOT 3).....	55
4. ACTIONS D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION DES PARTIES PRENANTES DU PROJET.....	56
4.1. PROJET DE CONSTRUCTION DU 4 ^{ÈME} PONT D'ABIDJAN (YOPOUGON-ATTÉCOUBÉ-ADJAMÉ).....	57
4.2. CONSTRUCTION DE TROIS (3) ÉCHANGEURS SUR LE BOULEVARD MITTERRAND	57
4.3. PROJET DE DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE DE DABOU, APPELÉE SORTIE OUEST (AUTOROUTE NORD-ROND-POINT GESCO-CARREFOUR ROUTE DE JACQUEVILLE) : (LOT 1).....	57
4.4. PROJET DU DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE D'ANYAMA, APPELÉE SORTIE EST (AUTOROUTE NORD-CARREFOUR ZONE INDUSTRIELLE YOPOUGON-CARREFOUR N'DOTRÉ-PÉAGE THOMASSET) : (LOT 2)	
58	
4.5. PROLONGEMENT DU BOULEVARD LATRILLE (LOT 3).....	58
4.6. AUTOROUTE PÉRIPHÉRIQUE DU BOULEVARD DE FRANCE REDRESSÉ-ANYAMA Y COMPRIS L'AMÉNAGEMENT DES CARREFOURS, LA CONSTRUCTION DES ÉCHANGEURS D'ALÉPÉ ET D'ANYAMA (LOT 4 ET 5)	58
5. SUIVI DU PROCESSUS DE NÉGOCIATION DES PAP	58
5.1. POUR LA CONSTRUCTION DU 4ÈME PONT ET SES VOIES D'ACCÈS	60
5.2 CONSTRUCTION DES TROIS (3) ÉCHANGEURS DU BOULEVARD MITTERRAND	60

5.3. CONSTRUCTION DE L’AUTOROUTE PÉRIPHÉRIQUE DU BOULEVARD DE FRANCE REDRESSÉ – ANYAMA Y COMPRIS L’AMÉNAGEMENT DES CARREFOURS, LA CONSTRUCTION DES ÉCHANGEURS D’ALÉPÉ ET D’ANYAMA Y4 (LOTS 4 ET 5).....	60
5.4. PROLONGEMENT DU BOULEVARD LATRILLE	60
5.5 PROJET DE DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE D’ANYAMA APPELÉE SORTIE EST (AUTOROUTE NORD – CARREFOUR ZONE INDUSTRIELLE YOPOUGON – CARREFOUR N’DOTRÉ – PÉAGE THOMASSET (LO2) 60	60
5.6 PROJET DE DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE DE DABOU APPELÉE SORTIE OUEST (AUTOROUTE NORD – ROND GESCO – CARREFOUR ROUTE DE JACQUEVILLE /LOT 1)	60
6. SUIVI DES INDEMNISATIONS DES PAP.....	61
6.5. PROJET DE CONSTRUCTION DU 4^{ÈME} PONT D’ABIDJAN (YOPOUGON-ATTÉCOUBÉ-ADJAMÉ)...	62
6.6. CONSTRUCTION DE TROIS (3) ÉCHANGEURS SUR LE BOULEVARD MITTERRAND.....	62
6.7. AUTOROUTE PÉRIPHÉRIQUE DU BOULEVARD DE FRANCE REDRESSÉ-ANYAMA Y COMPRIS L’AMÉNAGEMENT DES CARREFOURS, LA CONSTRUCTION DES ÉCHANGEURS D’ALÉPÉ ET D’ANYAMA (LOT 4 ET 5)	62
6.8. PROJET DE DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE DE DABOU, APPELÉE SORTIE OUEST (AUTOROUTE NORD-ROND-POINT GESCO-CARREFOUR ROUTE DE JACQUEVILLE) : LOT 1.....	62
6.9. PROJET DU DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE D’ANYAMA, APPELÉE SORTIE EST (AUTOROUTE NORD-CARREFOUR ZONE INDUSTRIELLE YOPOUGON-CARREFOUR N’DOTRÉ-PÉAGE THOMASSET) : (LOT 2) 63	63
6.10. PROLONGEMENT DU BOULEVARD LATRILLE (LOT 3).....	63
7. SUIVI DU PROCESSUS DE RÉINSTALLATION DES PAP	63
7.1. SITE D’AYEWAHI À SONGON (12 HA)	63
7.2. SITE D’EBIMPÉ À ANYAMA (17 HA).....	65
7.3. SITE DE RECASEMENT DES GROS CAMIONS.....	65
7.4. SITE DE RÉINSTALLATION DES TAXIS COMMUNAUX 3 ÉCHANGEURS	65
8. NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES SOCIALES PRÉVUES PAR LE PGES.....	65
8.5. CONDITIONS DE TRAVAIL CONSTATÉES SUR LES CHANTIERS.....	66
8.6. ACCIDENTS MORTELS	66
9. GESTION DES PLAINTES.....	66
9.1. PRÉSENTATION DU MÉCANISME DE GESTION DES PLAINTES.....	66
9.1.1. DISPOSITIF DE GESTION DES PLAINTES.....	67
9.1.2. MODE OPÉRATOIRE	67
9.1.2.2. RÉGLEMENT PAR VOIE JUDICIAIRE.....	68
9.2. PLAINTES ENREGISTRÉES JUSQU’AU 31 MAI 2022.....	69
9.3. PLAINTES ENREGISTRÉES AU COURS DU MOIS DE MAI 2022.....	72
9.3.1. PROJET DE CONSTRUCTION DU 4^{ÈME} PONT D’ABIDJAN (YOPOUGON-ATTÉCOUBÉ-ADJAMÉ).....	72
9.2.2. CONSTRUCTION DE 3 ÉCHANGEURS SUR LE BOULEVARD MITTERRAND.....	72
9.2.3. PROJET DE DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE DE DABOU, APPELÉE SORTIE OUEST (AUTOROUTE NORD-ROND- POINT GESCO-CARREFOUR ROUTE DE JACQUEVILLE) : (LOT 1).....	72
9.2.4. PROJET DU DÉDOUBLEMENT DE LA ROUTE D’ANYAMA, APPELÉE SORTIE EST (AUTOROUTE NORD-CARREFOUR ZONE INDUSTRIELLE YOPOUGON-CARREFOUR N’DOTRÉ-PÉAGE THOMASSET) : (LOT 2)	72
9.2.5. PROLONGEMENT DU BOULEVARD LATRILLE (LOT 3).....	72
9.2.6. AUTOROUTE PÉRIPHÉRIQUE DU BOULEVARD DE FRANCE REDRESSÉ-ANYAMA Y COMPRIS L’AMÉNAGEMENT DES CARREFOURS, LA CONSTRUCTION DES ÉCHANGEURS D’ALÉPÉ ET D’ANYAMA Y4 (LOT 4 ET 5).....	72
9.4. PLAINTES TRAITÉES PAR LA CE-PAR ET LE CS-PAR.....	73
9.4.1. PLAINTES TRAITÉES PAR LA CE-PAR	73
9.4.2. PLAINTES TRAITÉES PAR LE CS-PAR	73
9.5. PLAINTES ENREGISTRÉES SUR LE SITE DE RÉINSTALLATION D’AYEWAHI	73
10. SUIVI DES PAP VULNÉRABLES.....	73
11. ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES PAP	73
11.5. ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES PAP LORS DES NEGOCIATIONS.....	73
11.6. ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES PAP LORS DE L’ENREGISTREMENT DES PLAINTES.....	74
11.7. ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES PAP LORS DES INDEMNISATIONS	74

12. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT IDENTIFIEES AU COURS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PGES ET DES PAR	74
12.5. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT PRÉVUES DANS LE PAR ET/OU DANS LES PGES	74
12.6. ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT AU 31 MAI 2022	74
13. RESSOURCES CULTURELLES.....	75
14. ACTIVITES REALISEES PAR LES ACTEURS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PAR	75
CONCLUSION	76

LISTE DES ABBREVIATIONS ET ACRONYMES

Sigles	Libellés
AAA	Actions Anticipées d'Acquisition
AGEROUTE	Agence de Gestion des Routes
AMI	Appel à Manifestation d'Intérêt
ANDE	Agence Nationale De l'Environnement
ANO	Avis de non Objection
ANRMP	Autorité National de la Régulation des Marchés Publics
AOI	Appel d'offres International
AON	Appel d'offres National
AOO	Appel d'offres Ouvert
BAD	Banque Africaine de Développement
BNETD	Bureau National d'Études Techniques et de Développement
BOMP	Bulletin Officiel des Marchés Publics
BRT	Bus Rapid Transit (Voire en français, Ligne de Bus à très haut niveau de service)
CC-PTUA	Cellule de Coordination PTUA
CIIC	Cabinet International d'Ingénieries et de Conseils
CMOD	Convention de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée
CRAU	Centre de Recherche Architecturale et Urbaine
COJO	Commission d'ouvertures des plis et de jugement des offres
CPMP	Cellule de Passation des Marchés Publics des Ministères
CE-PAR	Cellule d'Exécution du PAR
CS-PAR	Comité de Suivi du PAR
CUACRI	Chef d'Unité Aménagements Connexes et Renforcement Institutionnel
CUO	Chef d'Unité Ouvrages d'art
CUR	Chef d'Unité Routes
CR	Consultation Restreinte
DAA	District Autonome d'Abidjan
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DGMP	Direction Générale des Marchés Publics
DP	Demande de Propositions
DUP	Décret d'Utilité Publique
ED	Entente Directe

Sigles	Libellés
EE	Expert Environnementaliste
EIES	Études d'Impact Environnemental et Social
EPI	Équipement de Protection Individuelle
EAC	Employés d'Activité Commerciale
EXA	Exploitant Agricole
FAO	Organisation Mondiale de l'Alimentation
FCFA	Francs CFA
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
HT	Hors Taxes
HUMAN DEV	Action pour le Développement Humain
JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale
LBTP	Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics
MEER	Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier
MINASS	Ministère de l'Assainissement et de la Salubrité
PAP	Population affectée par le projet
PAR	Plan d'Action de Réinstallation
PGES	Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PPM	Plan de passation des marchés
PTBA	Plan de travail Budgétisé Annuel
PTUA	Projet de Transport Urbain d'Abidjan
PV	Procès-Verbal
UFHB	Université Félix Houphouët-Boigny
URC	Unité de Régulation de la Circulation de la Police Nationale
VTT	Véhicules de Transport de Troupes
RAS	Rien à Signaler
LAC	Locataire d'Activité Commerciale
LEQ	Locataire d'Équipement
ML	Ménage Locataire
MATED	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
MBPE	Ministère chargé du Budget et du Portefeuille de l'État
MCLU	Ministère de la Construction du Logement et de l'Urbanisme
MDC	Mission de Contrôle et suivi des travaux
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances

Sigles	Libellés
MEER	Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier
MINEDD	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
MSPC	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile
MT	Ministère du Transport
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OIDEL	Opérateur Ivoirien pour le Développement Local
PAC	Propriétaire d'Activité Commerciale
PEQ	Propriétaire d'Équipement
PNR	Propriétaire Non Résident
PF	Propriétaire Foncier
PR	Propriétaire Résident
SBQC	Sélection Basée sur la Qualité et le Coût
SBQ	Sélection basée sur la Qualification
SMC	Sélection au Moindre Coût
SPM	Spécialiste en Passation de Marchés
TTC	Toutes Taxes Comprises
TVA	Taxes sur la Valeur Ajoutée

RESUME

I. BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET DE TRANSPORT URBAIN D'ABIDJAN (PTUA)

Dans le cadre de sa stratégie globale de développement, dont l'objectif est de faire de la Côte d'Ivoire « une nation émergente à l'horizon 2020 », le Gouvernement a mis un accent particulier sur la performance du secteur routier. A cet effet, l'entretien, la réhabilitation et l'extension du réseau routier notamment dans les grands centres urbains constituent un axe privilégié pour l'essor économique du pays.

Ainsi, après la réalisation et la validation en 2014 du Schéma Directeur Urbain du Grand Abidjan (SDUGA), le Gouvernement ivoirien a sollicité l'appui technique et financier des bailleurs de fonds pour la mise en œuvre de sa première phase sur la période 2015-2030.

C'est dans ce contexte que la BAD, la JICA et le FEM ont donné leur avis favorable pour accompagner la Côte d'Ivoire dans le financement de la mise en œuvre du Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA).

De manière générale, ce Projet vise une amélioration des conditions de vie de la population dans sa zone d'influence. Plus spécifiquement, il vise l'amélioration significative de la fluidité routière à Abidjan, la lutte contre la pollution atmosphérique, la diminution du chômage des jeunes et l'amélioration des revenus de la population notamment les femmes opératrices économiques.

Afin de favoriser une mise en œuvre efficace et efficiente, le Projet a été subdivisé en quatre (4) Composantes :

- Composante 1 : Mise en œuvre des infrastructures
- Composante 2 : Libération des emprises
- Composante 3 : Aménagements connexes et mesures en faveur des femmes
- Composante 4 : Gestion du projet et renforcement des institutions

Le coût total estimatif du Projet s'élève à cinq cent quatre milliards neuf cent quarante-deux millions cinq cent soixante-dix-neuf mille quatre cent soixante **504 942 579 460 Francs CFA HT**. Le projet est financé par la BAD, le FEM, la JICA et la RCI.

Le projet a été classé en **catégorie 1** selon les exigences du Système de Sauvegardes Intégré (SSI) de la Banque et du Décret N° 96-894 du 08 Novembre 1996 (Article 2, Annexes 1 et 3 relatifs aux projets soumis à Etude d'Impact Environnemental).

Ce rapport constitue le cinquième de l'année 2022 c'est-à-dire le rapport de Suivi social de Mai 2022 et le dix-septième depuis le début de la mise en œuvre des PAR.

II. PRINCIPAUX DOCUMENTS DE SAUVEGARDES SOCIALES PRÉPARÉS ET PUBLIÉS PAR LE MEER/AGERROUTE

Les **06 Plans d'Action de Réinstallation (PAR) initiaux** et les **06 Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)** qui ont été élaborés en phase de préparation du projet, et en cours de mise en œuvre sont les suivants :

- 01 PAR et 01 PGES du projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé) ;
- 01 PAR et 01 PGES du projet de construction de 3 Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand ;
- 01 PAR et 01 PGES du projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : (Lot 1) ;
- 01 PAR et 01 PGES du projet de dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotré-Péage Thomasset) : (Lot 2) ;
- 01 PAR et 01 PGES du projet du prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3) ;
- 01 PAR et 01 PGES du projet de construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lot 4 et 5).

Les **05 Plans d'Action de Réinstallation (PAR) complémentaires** actuellement en cours de préparation sont les suivants :

- 01 PAR du projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé);
- 01 PAR du projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : (Lot 1)
- 01 PAR du projet de Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotré-Péage Thomasset) : (Lot 2),
- 01 PAR du projet du prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)
- 01 PAR du projet de construction l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lot 4 et 5).

En plus des documents cités ci-dessus, **02 autres instruments** de sauvegardes sociales ont été élaborés dans le cadre du PTUA. Ce sont :

- Le Manuel de procédures de mise en œuvre des PAR ;
- Le Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP).

III. PROGRES DES TRAVAUX ET ÉTAT GÉNÉRAL DE LA LIBÉRATION DES EMPRISES OU DES ACQUISITIONS DES TERRES

Le progrès des travaux et l'état général de la libération des emprises ou des acquisitions des terres sont récapitulés dans le tableau 1 ci-après et les détails pour chaque Lot, développés dans les sections spécifiques y afférentes.

Tableau 1 : Progrès des travaux et état général de la libération des emprises ou des acquisitions des terres au 31 Mai 2022

Lots	4 ^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)		Trois Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand		Lots 4 et 5 (Y4)		Lot 1 (Sortie Ouest)		Lot 2 (Sortie Est)		Lot 3 (Boulevard Latrille)	
	Mai 2022	Total	Mai 2022	Total	Mai 2022	Total	Mai 2022	Total	Mai 2022	Total	Mai 2022	Total
Taux d'avancement des travaux	57%	57%	0	0	41,5%	83%	1,20%	51%	0,90%	34,50%	2,78%	67%
Taux de Déplacement des réseaux	48%	48%	85%	85%								
Nombre total de PAP recensées	/	20.803	/	290	/	3 011	/	3 307	/	1097	/	490
Nombre de PAP indemnisées	823	12 357	0	0	55	1 046	198	1 381	44	153	57	163
Nombre de PAP restant à indemniser	/	8 446	290	290	1965	1 965	1926	1 926	944	944	327	327
Montant d'indemnisation (FCFA)	2 453 020 107	24 774 455 456	0	0	191 406 371	4 508 731 040	542 302 238	1 184 305 161	214 771 585	344 848 233	30 019 320	81 854 250
Taux de libération des emprises	0%	63%	0	50%	0	69,32%	0	93%	0	94%	0	100%

3.1. Projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)

A. Taux d'avancement des travaux

Au cours du mois de Mai 2022, le taux d'avancement des travaux demeure inchangé (**57%**) contre **85%** prévu. Aucune activité n'a été réalisée au cours du mois de mai 2022. Le taux d'exécution des travaux reste identique que celui du mois précédent. Ce retard dans la mise du projet s'explique par (i) la non libération des emprises, (ii) la prise en compte du BRT qui a nécessité la reprise totale des études APD et partielle des études d'exécution, (iii) la COVID-19 qui a occasionné la baisse de la cadence des travaux due à la réduction du personnel et de l'application des mesures barrières.

B. Déplacement des réseaux

Au cours du mois de Mai 2022, le taux d'avancement des activités de déplacement de réseaux (MOOV, MTN, ORANGE, SODECI, CI-ENERGIE, ANSUT, DITT, AWALE, PETROCI) est de **48%** contre 100% prévu. Cet écart s'explique par la non libération des emprises.

C. Statistiques sur les indemnisations

Au cours de ce mois de Mai 2022, **823 PAP** ont été indemnisées pour un montant total de **2 453 020 107 FCFA** détaillé comme suit :

- **Cent cinq (105) PAP** à Attécoubé pour un montant de **422 732 145 FCFA** ;
- **Six cent quatre-vingt-cinq (685) PAP** à Yopougon pour un montant de **963 706 219 FCFA** et
- **Trente-trois (33) PAP** à Adjamé pour un montant de **1 066 581 743 FCFA**.

Ainsi le nombre total de PAP indemnisées à la date du 31 Mai 2022 est de **12 357 sur 20 803 PAP** recensées pour un montant total de **24 774 455 456 FCFA**.

D. Taux de libération des emprises

Aucune libération d'emprise n'a eu lieu au cours de ce mois de Mai 2022. La superficie totale libérée demeure inchangée soit 63%. La surface totale libérée à ce jour est 522 226,85 m², soit 63% de la surface totale à libérer (833 824, 68 m²).

3.2. Construction de trois (3) Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand

A. Taux d'avancement des travaux

Les travaux n'ont pas encore démarré parce que le processus de recrutement de l'entreprise des travaux et le processus de négociation avec la mission de contrôle¹ retenue est en cours.

B. Déplacement des réseaux

La construction des trois (03) échangeurs impacte les réseaux de distribution de plusieurs concessionnaires notamment MOOV, MTN, Orange, CI-ENERGIE, ANSUT, DITT et SODECI. Leur déplacement a connu un retard car au 31 Mai 2022, le taux d'avancement est de 85% contre 100% planifié et est identique à celui du mois précédent 2022. Cet écart s'explique par le retard dans la libération des emprises.

¹ Groupement Oriental Consultant Global Co.Ltd. (OCG)/INGEROSEC Corporation /Études Techniques et Coordination (ETECO)

C. Statistiques des indemnisations

Au 31 Mai 2022, aucune des 290 PAP recensées n'a été indemnisée.

D. Taux de libération des emprises

De ce qui précède, aucune libération n'a eu lieu sur les 03 échangeurs. Toutefois, les emprises des échangeurs de la Riviera 3 et de la Riviera Palmeraie sont disponibles à 50% car n'étant pas occupées par de biens.

3.3. Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lots 4 et 5)

A. Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux

Le taux d'avancement des travaux et du déplacement des réseaux de distribution de plusieurs concessionnaires notamment MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, AWALE, DITT est de 42,5% au 31 Mai 2022 sur le lot 4, contre une prévision de 92%. Cet écart s'explique par la mauvaise organisation du chantier par l'entreprise.

Le taux d'avancement des travaux et du déplacement des réseaux est de 40,5% au 31 Mai 2022 sur le lot 5 contre une prévision de 90% avec un délai consommé de 95,17%. Cet écart s'explique par la libération partielle des emprises.

B. Statistiques des indemnisations

Au cours du mois de Mai 2022, **55** PAP ont été indemnisées pour un montant de **191 406 371 FCFA**, portant le total de PAP indemnisées à **1046 sur 3011 PAP** recensées, pour un montant total de **4 600 410 981 FCFA** sur les lots 4 et 5.

C. Taux de libération des emprises

Sur le Lot 4, il n'y a pas eu de libération d'emprise au cours du mois de Mai 2022. Ainsi, le taux de libération de l'emprise reste à 98% sur le Lot 4, soit 13,92 km sur 14,2 km.

Sur le Lot 5, il n'y a pas eu de libération d'emprise au cours du mois de Mai 2022. Ainsi, le taux de libération reste à 40,65%, soit 05 km libérés sur 12,3 km.

3.4. Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-point Gesco-Carrefour route de Jacquville-Lot 1)

A. Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux

Au cours du mois de Mai 2022, le taux d'avancement des travaux et de déplacement des réseaux (MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, AWALE, DITT) a été de 1,20% ; portant ainsi le taux global au 31 Mai 2022 à 51% contre une prévision de 70% avec un délai consommé de 73,21%. Le retard s'explique par la non libération des emprises et la découverte de nouveaux réseaux non prévus (eaux usées et IHS).

B. Statistiques des indemnisations

Au cours du mois de Mai 2022, **198 PAP** ont été indemnisées pour un montant de **542 302 238 FCFA**, portant le total de PAP indemnisées à **1 381 sur 3 307 PAP** recensées, pour un montant total de **1 184 305 161 FCFA** sur le Lot 1.

C. Taux de libération des emprises

Sur le Lot 1, il n'y a pas eu de libération d'emprise au cours du mois de Mai 2022. Ainsi, le taux de libération reste à 93% contre 100% prévu à date, soit 17,67 km libérés sur 19 km. Cet écart s'explique par les incompréhensions entre la communauté de Niangon Adjamé et la coordination du PTUA sur le tracé du projet au niveau du village.

Le ripage de la zone du marché Bagnon au PK 5 sur le lot 1 a pour objectif d'éviter les gros impacts négatifs que sont la démolition d'une dizaine d'immeubles de hauteur moyenne de 9 m. Cela permet non seulement de rendre moins onéreux le budget du PAR, mais également d'éviter de retarder les travaux dans le délai. Ainsi, le tracé du projet a été ripé sur le côté gauche dans le sens du linéaire du PK3 au PK4 sur une longueur d'un (1) km. Cette situation a d'ailleurs entraîné la réalisation d'un PAR complémentaire en cours de finalisation.

3.5. Projet du Dédoublage de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotrè-Péage Thomasset-Lot 2)

A. Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux

Au cours du mois de Mai 2022, le taux d'avancement des travaux et de déplacement des réseaux (MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, AWALE, DITT, ANSUT, Fibre Optique du stade) a été 0,60% ; portant ainsi le taux global au 31 Mai 2022 à 34% contre une prévision de 68% avec un délai consommé de 73,21%. Le retard s'explique par la non libération des emprises et le ripage du linéaire afin d'éviter le déplacement d'un important réseau électrique.

B. Statistiques des indemnisations

Au cours du mois de Mai 2022, **44 PAP** ont été indemnisées pour un montant de **214 771 585 FCFA**, portant le total de PAP indemnisées à **153 sur 1097 PAP** recensées, pour un montant total de **344 848 233 FCFA**.

C. Taux de libération des emprises

Sur le Lot 2, il n'y a pas eu de libération d'emprise au cours du mois de Mai 2022. Ainsi, le taux de libération reste à 94% contre 100% prévu à date, soit 21,62 km d'emprises libérées sur 23 km. Cet écart s'explique par le ripage du linéaire qui a entraîné l'élaboration d'un PAR complémentaire en cours de finalisation.

3.6. Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)

A. Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux

Au 31 Mai 2022, le taux d'avancement des travaux et de déplacement des réseaux (MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, AWALE, DITT, ANSUT) est de 62% contre une prévision de 85% pour un délai consommé de 91%. Le retard s'explique par le processus de sélection de la mission de contrôle encore en cours, des modifications majeures notamment sur le réseau d'assainissement, la découverte des nouveaux réseaux et la non libération des emprises.

B. Statistiques des indemnisations

Au cours du mois de Mai 2022, **57** PAP ont été indemnisées pour un montant de **30 019 320 FCFA**. Ainsi, le nombre total de PAP indemnisées est de **163 PAP sur 490 recensées**, pour un montant total de **81 854 250 FCFA**.

C. Taux de libération des emprises

La totalité des emprises du projet du Boulevard Latrille a été libérée depuis le mois d'avril 2021. Les travaux sont toujours en cours.

Rappelons à toutes fins utiles, que dès l'annonce du projet, des étapes de négociations et de signature des documents (procès-verbaux de négociation et certificats de compensation), les PAP ont de manière délibérée décidé de libérer les emprises en attendant leur paiement. Aussi, les PAP concernées ayant pour statut pour la plupart PAC/AC-PA, ont-elles délocalisé leurs activités hors de l'emprise du projet.

3.7 Aménagements connexes

Les aménagements connexes du PTUA portent sur 28 projets dont seulement 05 induisent la prise en compte de la sauvegarde sociale :

- Etude APS et APD des travaux de construction de la ligne 1B du BRT de Yopougon ;
- Elaboration d'un Plan Vert et du Parkway de Yopougon ;
- Aménagement des quartiers de Boribana, Yao Sehi et Doukouré ;
- Construction de 4 centres multifonctionnels pour les femmes et d'équipements marchands (Aire de stationnement et Réhabilitation du Marché de Koumassi et aménagement du site de réinstallation temporaire des occupants du marché pendant sa réhabilitation ;
- Appui aux activités génératrices de revenus (AGR) pour 3000 femmes.

Les études dans le cadre de ces projets ont pour objectif de faire des monographies des zones d'implémentation. Les conclusions des rapports de ces études seront transmises au Gouvernement et au DAA. Une visite de tous les sites d'aménagement est prévue dans le mois de juin 2022. Cette visite permettra d'évaluer le statut du foncier de chaque site ainsi que l'état de son occupation. Elle permettra également de déterminer les projets qui feront l'objet de PAR.

En ce qui concerne les études (Elaboration de Plan d'Urbanisme de détails (PUd), APS et APD des travaux de construction de la ligne 1B du BRT de Yopougon, Aménagement des quartiers de Boribana, Yao Sehi et Doukouré, Construction de 4 centres multifonctionnels pour les femmes et d'équipements marchands), les TDR ont été élaborés et transmis à la Banque pour information. Quant aux actes de cession des surfaces mises à disposition par les Mairies (Attécoubé, Brofodoumé Bingerville et Koumassi) et le propriétaire du site de Brofodoumé, pour la construction des centres multifonctionnels et des équipements marchands, ces documents sont disponibles au niveau du PTUA et seront partagés avec la Banque au mois de juin 2022.

En attendant les rapports provisoires des études citées ci-dessus, aucune activité de sauvegarde sociale n'a été réalisée au cours de ce mois de Mai 2022 sur les aménagements connexes.

IV. ACTIONS D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION AVEC LES PARTIES PRENANTES DU PROJET

Au cours de ce mois de Mai 2022, quinze (15) réunions d'information, de sensibilisation et deux (02) consultations publiques avec les PAP ont été organisées sur l'ensemble des projets du PTUA. Ces rencontres se sont déroulées sous forme de rencontres, de visites à domicile et sous forme de réunions d'échanges. Elles avaient pour objectifs de :

- Donner des informations aux PAP sur le projet ;
- Inciter les PAP n'ayant pas encore négocié à aller à la négociation ;
- Inviter les PAP dont les noms sont sur les listes de paiement à venir se faire payer en leur précisant la liste des documents requis ;
- Inviter les PAP ayant été indemnisées à libérer les emprises.

V. SUIVI DU PROCESSUS DE NEGOCIATION DES PAP

Au cours de ce mois de Mai 2022, **90 PAP** ont pris part aux séances de négociation et ont signé chacun, un Certificat de compensation et un Procès-verbal de négociation au sein des 04 Commissions Locales de Négociation (Yopougon, Anyama, Cocody et Adjamé) dans les 06 Communes traversées par le PTUA. Les détails des négociations sont présentés dans le tableau 2.

Tableau 2 : Détail des négociations sur l'ensemble des projets au cours du mois de Mai 2022

Lots	Projets	Nbre de PAP initiales	Nbre de PAP ayant négocié en Mai 2022	Montants négociés	PAP n'ayant pas encore négocié
//	Construction du 4ème pont et ses voies d'accès	20 803	80	645217247	3 307
//	Construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterrand	290	-	-	71
Lots 4 et 5	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	3011	10	106177700	625
Lot 2	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset	1 097	-	-	440
Lot 1	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO-Carrefour route de Jacquville)	3 307	-	-	895
Lot 3	Prolongement du Boulevard Latrille	490	-	-	182
TOTAL		28 998	90	751 394 947	5 520

Depuis le lancement de l'opération de négociation avec les PAP en 2017, un total de **23 477** PAP ont négocié sur les **28 998** PAP recensées, soit un taux de négociation de **80,96%** au 31 Mai 2022. Les détails des négociations globales depuis le démarrage sont donnés dans le tableau 3.

Tableau 3 : Détail des négociations sur l'ensemble des projets depuis le démarrage au 31 Mai 2022

Lots	Projets	Nbre de PAP initiales	Nbre de PAP négociées	Montants négociés	PAP n'ayant pas encore négocié
//	Construction du 4ème pont et ses voies d'accès	20 803	17 496	33 522 721 077	3 307
//	Construction de trois (3) échangeurs sur le Boulevard Mitterrand	290	219	415 725 240	71

Lots 4 et 5	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	3011	2 386	26 260 568 053	625
Lot 2	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset	1 097	657	886 587 984	440
Lot 1	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	3 307	2 411	3 040 785 028	895
Lot 3	Prolongement du Boulevard Latrille	490	308	342 449 927	182
TOTAL		28 998	23 477	64 468 837 309	5 520

VI. SUIVI DES INDEMNISATIONS DES PAP

Au cours du mois de Mai 2022, **1 177** PAP ont été indemnisées. Ainsi, depuis le lancement de l'opération d'indemnisation des PAP en 2017, un total de **15 100** PAP ont été indemnisées à la date du 31 Mai 2022, sur un total de **23 477** PAP ayant négocié, soit **64,31%** par rapport aux PAP ayant négocié et **52,07%** par rapport au nombre global de PAP identifiées dans les emprises du projet. Les détails des indemnisations globales depuis le démarrage de l'opération sont présentés dans le tableau 4.

Tableau 4 : Détail des indemnisations sur l'ensemble des projets depuis le démarrage jusqu'au 31 Mai 2022

Lots	Projets	Nbre de PAP initiales	Nbre de PAP ayant négocié	Nbre de PAP indemnisées	Montants des indemnisations	PAP n'ayant pas encore été indemnisées
//	Construction du 4ème pont et ses voies d'accès	20 803	17 496	12 357	24 426 083 113	8446
//	Construction de trois (3) échangeurs sur le Boulevard Mitterrand	290	219	-	-	290
Lots 4 et 5	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	3011	2 386	1046	4 508 731 040	1965
Lot 2	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset	1 097	657	153	344 848 233	944
Lot 1	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquerville)	3 307	2 411	1381	1 184 305 161	1926
Lot 3	Prolongement du Boulevard Latrille	490	310	163	81 854 250	327
TOTAL		28 998	23 477	15 100	30 545 821 797	13 898

Ce sont au total **1 177** PAP qui ont été indemnisées au cours de ce mois de Mai 2022, pour un montant de **3 431 519 621** FCFA. Le détail des indemnisations des PAP au cours du mois de Mai 2022 sont contenues dans le tableau 5.

Tableau 5: Détail des indemnisations sur l'ensemble des projets au cours du mois de Mai 2022

Lots	Projets	Nbre de PAP initiales	Nbre de PAP ayant négocié en Mai 2022	Nbre de PAP indemnisées en Mai 2022	Montants des indemnisations	PAP n'ayant pas encore indemnisées
//	Construction du 4ème pont et ses voies d'accès	20 803	80	823	2 453 020 107	8446
//	Construction de trois (3) échangeurs sur le Boulevard Mitterrand	290	-	0	0	290
Lots 4 et 5	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	3011	10	55	191 406 371	1965
Lot 2	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougou – Carrefour N'Dotrè – Péage Thomasset)	1 097	-	44	214 771 585	944
Lot 1	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquerville)	3 307	-	198	542 302 238	1926
Lot 3	Prolongement du Boulevard Latrille	490	-	57	30 019 320	327
Total		28 998	90	1 177	3 431 519 621	13 898

VII. SUIVI DU PROCESSUS DE REINSTALLATION DES PAP

La CC-PTUA a acquis par le biais de l'AGEF, cinq (05) sites d'une superficie totale de 68 ha à Anyama (03 sites) et Songon (02 sites). Compte tenu de 406 PAP ayant opté pour la réinstallation, la CC- PTUA a démarré pour l'instant l'aménagement de 02 sites. Il s'agit des sites d'Ayewahi dans la Commune de Songon (12 ha) et d'Ebimpé dans la Commune d'Anyama (17 ha).

En plus de ces 05 sites, la CC-PTUA a également démarré l'aménagement de 02 autres sites dont celui de la réinstallation des gros camions et celui de la réinstallation des taxis communaux des 3 Echangeurs.

7.1. Site d'Ayewahi à Songon (12 ha)

Ce site est situé dans le village d'Ayewahi dans la Commune de Songon et couvre une superficie de 12 ha. Au 31 Mai 2022, l'état d'avancement des travaux est de 95% pour la construction de 417 logements prévus. A date, 228 logements sont achevés, 228 clés ont été remises aux PAP depuis le 26 Novembre 2021.

Cette opération s'effectue de façon progressive à mesure de la disponibilité des logements. Les actions visant à finaliser l'aménagement de ce site de recasement sont les suivantes :

- 189 logements à achever (gros œuvres) ;
- Travaux de protection et de signalisation ;
- Pose de compteurs de la SODECI et de la CIE ;
- Travaux de reboisement du site.

La situation de recasement sur ce site par projet est récapitulée dans le tableau 6 ci-dessous.

Tableau 6 : Tableau récapitulatif de la situation des PAP/PR sur l'ensemble des projets au 31 Mai 2022

Lots	Nbre de PAP/PR recensées	Nbre de PAP/PR ayant opté pour la réinstallation ²	Nombre de PAP/PR réinstallées au mois de Mai 2022	Nbre total de PAP/PR déjà réinstallées	Nbre de PAP/PR restant à réinstaller ³
4ème Pont et ses voies d'accès	20 803	302	08	222	80
Trois échangeurs sur le Boulevard Mitterrand	290	0	0	0	0
Lots 4 et 5 : Y4	3 011	85	0	0	85
Lot 1: Sortie Ouest	3 307	19	06	06	13
Lot 2 : Sortie Est	1 097	0	0	0	0
Lot 3 : Boulevard Latrille	490	0	0	0	0
TOTAL	28 998	406	14	228	178

Les principales préoccupations soulevées par les PAP/PR déjà réinstallées citées ci-dessous ont été formulées en termes de plaintes et développées dans le chapitre 9 :

- 3 PAP/PR dont les bâtis ne sont pas fournis en adduction d'eau potable ;
- Gestion des ordures ménagères des 228 PAP/PR recasées.

Les solutions envisagées face à ces préoccupations sont les suivantes :

- La Coordination du PTUA a fait installer deux pompes afin de ravitailler les ménages en eau potable, et ce, en attendant l'installation des compteurs d'eau des PAP concernées.
- Pour la collecte des ordures ménagères, l'entreprise ECO EBURNIE a été contactée et un programme de ramassage de ces ordures est en cours d'élaboration avec les environnementalistes du projet.

7.2. Site d'Ebimpé à Anyama (17 ha)

Ce site est situé à Ebimpé dans la Commune d'Anyama et couvre une superficie de 17 ha. Au 31 Mai 2022, le taux d'avancement physique des travaux sur ce site est estimé à 50% avec un taux de consommation de 100%. Vu l'incapacité de l'entreprise (ARMADA SA) à exécuter les travaux, son contrat a été résilié le 24 Novembre 2021 et le processus de sélection de la nouvelle entreprise est en cours.

Les actions visant à finaliser l'aménagement de ce site de recasement sont les suivantes :

- Les aménagements VRD ;
- La construction de 583 logements.

7.3. Site de recasement des Gros camions (5 ha)

Ce site est situé au PK 24 (Autoroute du Nord) dans la Commune d'Anyama. Il couvre une superficie de 5 ha cédés par le PAA (Port Autonome d'Abidjan). Au 31 Mai 2022, le taux d'avancement global des travaux est estimé à 95%. Seuls les travaux de réalisation de la couche de roulement, de signalisation et de finition du bâtiment ne sont pas encore exécutés parce que l'entreprise (SOROUBAT) est en attente de la signature de son avenant par les autorités compétentes.

² Le nombre de PAP ayant opté pour le recasement est fonction de l'évolution des négociations

³ Le nombre de PAP restant à réinstaller est fonction du nombre de PAP recasées

7.4. Site de réinstallation des taxis communaux 3 échangeurs (724 m²)

Ce site est situé à la Riviera 3 dans la Commune de Cocody sur un domaine public de l'Etat. Il couvre une superficie de 724m². Le taux d'avancement des travaux du site de recasement des taxis communaux est estimé à 95% communaux pour un délai de consommation de 100% au 31 Mai 2022 et ce site permettra le chargement de deux (02) fils de 25 voitures sur 100m.

Les actions visant à finaliser l'aménagement de ce site de recasement sont les suivantes :

- Un mur de soutènement en béton armé de 2m de hauteur et 102 m de longueur ;
- Un remblai ;
- Une chaussée en béton sur 7m de largeur ;
- Des garde-corps en béton sur 1m20 de hauteur ;
- Un aménagement acteurs entrés et sorties.

VIII. NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES SOCIALES PRÉVUES DANS LES 06 PGES DU PTUA

Les 06 PGES du PTUA, prévoient un ensemble de dispositifs d'hygiène, de santé et de sécurité pour garantir de bonnes conditions de travail aux employés :

- Le recrutement des employés conformément au code du travail en vigueur en Côte d'Ivoire, et aux textes d'application relatif au travail temporaire ;
- Le port d'EPI pour tous les employés et visiteurs des chantiers ;
- L'équipement des chantiers de dispositifs médicaux (infirmier avec médicaments/ambulance...)
- La construction de latrines en nombre suffisant et répondant aux normes d'hygiène fonctionnelles ;
- L'installation d'extincteurs sur l'ensemble des chantiers ;
- La formation et la sensibilisation des travailleurs sur le VIH SIDA et distribution de condoms
- La gestion des déchets solides sur les chantiers ;
- La règlementation des personnes, des travailleurs et des véhicules sur les chantiers.

8.1. Conditions de travail constatées sur les chantiers

Les six (06) entreprises en charge des travaux du PTUA, emploient au total 3133 employés (30 Septembre 2021). Sur cet effectif, 1592 employés disposent d'un contrat de travail soit 50,82% et 1522 journaliers soit 49,18%. Aussi les six (06) bases (cinq (05) bases vie et une (01) base technique) disposent-elles d'une infirmerie et d'une ambulance.

Toutefois, des faiblesses sont constatées dans l'application de certains dispositifs. Il s'agit notamment de :

- La mise à disposition et du port des EPI ;
- La nature des contrats des travailleurs et des employés ;
- La formation et la sensibilisation des employés sur les mesures de santé, sécurité et d'hygiène ;

Ces faiblesses pourraient expliquer en partie la plupart des accidents enregistrés sur les chantiers du PTUA. Toutefois, au cours de ce mois de Mai 2022, aucun arrêt de travail n'a été observé sur tous les chantiers du PTUA.

8.2. Accidents mortels

Depuis le démarrage des travaux, huit (08) accidents mortels se sont produits sur le chantier occasionnant la mort de sept (07) employés et un (1) riverain de l'entreprise des travaux. Au cours de ce mois de Mai 2022, aucun accident n'a été enregistré sur les chantiers.

IX. GESTION DES PLAINTES

Depuis le démarrage de la mise œuvre du PTUA, le Bureau de Gestion des Plaintes (BGP) a enregistré 3299 plaintes dont 3227 (97,81%) traitées et clôturées, 72 (2,19%) en cours de traitement. Les types de plaintes portent globalement sur :

- L'omission dans la base de données des PAP ;
- Les PAP non recensées ;
- La contestation de montant et de l'évaluation des bâtis impactés ;
- La contestation du statut attribué aux PAP ;
- Le litige sur propriété ;
- Les erreurs sur les noms et prénoms, sur le numéro de pièces d'identité et sur l'identifiant de PAP ;
- Les dégâts causés par les entreprises en charge des travaux.

Les détails de ces plaintes recueillies sont présentés dans le tableau 7.

Tableau 7 : Récapitulatif global des plaintes depuis le démarrage du projet en 2017

N°	CLN	Projets	Nbre total de plaintes enregistrées	Nbre de plaintes traitées et clôturées	Nbre de plaintes en cours de traitement	Nbre de plaintes clôturées et archivées	Nbre de plaintes non traitées
1	CLN d'Adjamé	Projet de construction du 4ème Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)	221	216	5	216	5
2	CLN de Cocody	Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lot 4)	117	113	4	113	0
		Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)	73	67	6	67	0
		3 Échangeurs	190	188	2	188	0
3	CLN de Yopougon	Projet de construction du 4ème Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)	534	534	0	534	0
		Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : (Lot 1)	102	91	11	91	0
		Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotré-Péage Thomasset) : (Lot 2)	20	14	6	14	0
4	CLN d'Abobo	Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lot 5)	11	11	0	11	0
		Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotré-Péage Thomasset) : (Lot 2)	2	2	0	2	0
5	CLN d'Anyama	Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lot 5)	983	965	18	965	0
		Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotré-Péage Thomasset) : (Lot 2)	5	5	0	5	0
6	CLN d'Attécoubé	Projet de construction du 4ème Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)	738	736	2	736	0
7	CLN de Songon	Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : (Lot 1)	303	285	18	285	0

TOTAL	3287	3184(96,86%)	98(2,99%)	3184(96,86%)	5(0,15%)
--------------	-------------	---------------------	------------------	---------------------	-----------------

Au cours du mois de Mai 2022, le Bureau de Gestion des Plaintes a enregistré **12** plaintes sur l'ensemble du Projet, dont 08 résolues et 04 en cours de traitement. Ces plaintes ont été recueillies dans les CLN de Yopougon, de Cocody et d'Anyama. Le récapitulatif des plaintes traitées et clôturées au cours de Mai 2022 est présenté dans le tableau 8.

Tableau 8 : Récapitulatif des plaintes traitées et clôturées au cours du mois de Mai 2022

N°	CLN	Projets	Nbre total de plaintes enregistrées	Nbre de plaintes traitées et clôturées	Nbre de plaintes en cours de traitement	Nbre de plaintes clôturées et archivées	Nbre de plaintes non traitées
1	CLN de Yopougon	Projet de construction du 4ème Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)	7	7	0	7	0
3	CLN d'Anyama	Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lot 5)	5	1	4	1	0
TOTAL			12	8(66,67%)	4 (33,33%)	8(66,67%)	0

X. SUIVI DES PAP VULNÉRABLES

Un total de 60 PAP vulnérables ont été recensées et assistées dont 54 sur le projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan et 06 sur le Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville/ Lot 1). Un total de 49 PAP vulnérables sont déjà indemnisés et 11 restent à indemniser ; soit un taux d'indemnisation de 81,66%.

XI. ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES PAP

11.1 Accompagnement social des PAP lors des négociations

Au cours de ce mois de Mai 2022, **90** PAP ont bénéficié d'un accompagnement social des ONG et du Pool social lors des négociations dans les CLN. Ces PAP ont été préalablement contactées pour une invitation à la négociation et il leur a été expliqué les conditions requises pour y participer (avoir une pièce valable et en cours de validité, présenter l'original du coupon de recensement ou une déclaration de perte faite dans un Commissariat, présenter des titres de propriété pour les propriétaires de bâtis et les bilans financiers pour les propriétaires d'activité commerciale légalement constitués).

Lors des négociations toutes ces PAP ont été enregistrées dans le registre des ONG selon les différents projets (OIDEI, HUMAN DEV), avant d'être entretenues par celles-ci et le Pool social sur la suite du processus d'indemnisation.

11.2 Accompagnement social des PAP lors de l'enregistrement des plaintes

Au cours de ce mois de Mai 2022, les ONG ont orienté **12** PAP souhaitant formuler une plainte vers le BGP.

11.3 Accompagnement social des PAP lors des indemnisations

Au cours de ce mois de Mai 2022, **1177** PAP ont bénéficié d'un accompagnement social des ONG et du Pool social lors des indemnisations. Ces PAP ont été contactées afin de se présenter dans les différentes Régies d'Avances pour le paiement de leur indemnisation.

Les ONG, pour éviter les désagréments liés à la non validité des différents documents, ont pris le soin de procéder à des vérifications préliminaires et à l'orientation des PAP au besoin. Ces **1177** PAP indemnisés ont fait l'objet d'un enregistrement dans les différents registres des ONG qui en collaboration avec le Pool social ont expliqué tous les aspects liés au délai du positionnement des montants d'indemnisation au niveau des Banques.

XII. MESURES D'ACCOMPAGNEMENT IDENTIFIÉES AU COURS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PGES ET DES PAR

Au cours de la mise en œuvre des PAR du PTUA, des échanges avec les communautés impactées ont généré les mesures d'accompagnement consignées dans le tableau 9.

Tableau 9 : Mesures d'accompagnement en cours de réalisation

N°	Projets	Mesures d'accompagnement identifiées	Etat de mise en œuvre au 31 Mai 2022
1	Construction du 4ème pont et ses voies d'accès	Réalisation de 05 km de voiries à Adjamé deux Plateaux	Travaux en cours, taux de réalisation de 80%
2	Construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterrand	<ul style="list-style-type: none"> Reconstruction de 10 clôtures impactées par les travaux au niveau de la Cité Villas cadre (Echangeur Ecole de Police) dans la Commune de Cocody ; Aménagement du site de réinstallation des taxis communaux à la Riviera 3 dans la Commune de Cocody 	Travaux en cours, taux de réalisation global est de 75%
3	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama – Lots 4 et 5	N/A	N/A
4	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougou – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset – Lot 2	N/A	N/A
5	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville) – Lot 1	Construction de la clôture de l'école primaire publique du village de Niangon Adjamé	Travaux en cours, taux de réalisation global est de 100%
6	Prolongement du Boulevard Latrille- - Lot 3	N/A	N/A

XIII. RESSOURCES CULTURELLES

L'EIES du Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord- Rond GESCO-Carrefour route de Jacquville/Lot 1) a révélé la présence d'un site sacré (cimetière) au niveau du village de Niangon Adjamé.

Les propositions techniques d'amélioration du tracé ont été définies pour éviter ce site. A ce sujet, le PTUA a retenu la construction d'un mur de soutènement sur tout le front sud du cimetière afin d'éviter des éboulements. En plus, une passerelle a été projetée au niveau du cimetière pour assurer l'accès des villageois au site.

XIV. ACTIVITES REALISEES PAR LES ACTEURS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PAR

Les activités réalisées par les acteurs de mise en œuvre du PAR au cours du mois de Mai 2022 sont détaillées dans le tableau 10.

Tableau 10 : Activités réalisées par les acteurs au cours du mois de Mai 2022

Acteurs	Rappel des missions	Activités réalisées
CS-PAR	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des orientations ; • Supervision de la mise en œuvre du PAR ; • Approbation du budget ; • Autorisation des dépenses relatives au Plan d'actions de Réinstallation ; • Négociation, puis la signature par son Président, des contrats immobiliers en vue du relogement des propriétaires de bâtis y demeurant avec leur famille ; • Proposition à la nomination au poste de chef de projet adjoint et chef de projet adjoint au sein de la cellule d'exécution. 	<ul style="list-style-type: none"> • Règlement de plaintes • Tenue deux réunions (10 et 24 Mai 2022) <p>Au cours de ces réunions 10 plaintes ont été Traitées et non clôturées</p>
CE-PAR	<ul style="list-style-type: none"> • Instruction des données socio-économiques et démo-foncières relatives au recensement des personnes affectées par le projet ainsi qu'à l'inventaire des biens impactés, notamment, fonciers ou immobiliers et les commerces ou activités commerciales ; • Conduite des opérations de négociations avec les PAP ; • Signature des certificats de compensation, d'indemnisation, de déplacement et de réinstallation en vue de la libération des emprises du PTUA ; • Assistance de la maîtrise d'œuvre des études et des travaux d'aménagement des sites de réinstallation ; • Supervision de l'ensemble des opérations de déplacement et de réinstallation des populations ; • Assistance du Comité de Suivi et toutes les commissions qui seront créées dans le cadre du PAR pour les questions s'y rapportant. 	<ul style="list-style-type: none"> • Règlement de plaintes (une plainte pour contestation de montant a été traitée et clôturée) • Conduite des séances de négociations avec les PAP dans les différentes CLN (Adjamé, Cocody, Anyama et Yopougon)
Pool social	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser la tenue des négociations et des paiements les compensations avec les PAP ; • Assurer le suivi du déplacement et de la réinstallation des PAP ; • Traiter les plaintes et réclamations des PAP • Assister de manière spécifique les groupes vulnérables, avant, pendant et après le déplacement ; • Assister le CS et la CE-PAR sur toutes questions qui se rapportent au PAR ; • Suivre le processus de négociation • Informer et sensibiliser les PAP par rapport aux différents projets. • Suivre le processus d'indemnisation des PAP et participer à la mise à jour des données de la base • Assister et orienter des PAP pendant le processus de négociation.de relever les documents à fournir afin de prendre part à la négociation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi social des PAP (Information, sensibilisation, séance d'échanges et accompagnement des PAP) • Préparation et participation aux séances de négociations avec les PAP • Suivi des indemnisations des PAP • Suivi des libérations d'emprise • Elaboration des rapports (rapports de suivi social, rapports justificatifs des indemnisations) • Enregistrement et traitement des plaintes Actualisation des données relatives aux PAP dans la base
ONG	<ul style="list-style-type: none"> • Informer et sensibiliser les PAP sur les objectifs de l'impact environnemental et social du projet ; • Expliquer les objectifs du plan d'action de réinstallation aux PAP • Faire comprendre aux personnes affectées la méthode utilisée pour le calcul d'indemnisation et adhérent au processus de réinstallation • Recueillir et traiter équitablement les doléances et les plaintes des personnes affectées par le projet ; • Suivre le déplacement et la réinstallation des personnes affectées par le projet ; • Identifier et prendre en charge les personnes vulnérables lors de la réinstallation • Concevoir et rendre fonctionnelle une base de données de toutes les informations relatives aux personnes affectées ; • Produire et diffuser les différents livrables du PAR. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement social des PAP • Suivi des négociations au sein des CLN • Suivi des indemnisations au sein des régies d'avance • Suivi des libérations d'emprise • Elaboration de rapports mensuels d'avancement

Acteurs	Rappel des missions	Activités réalisées
Bureaux d'études	<ul style="list-style-type: none"> • Edition des PV de négociation et les certificats de compensation des PAP conformément aux informations contenues dans la base de données ; • Actualisation des bases de données en régularisant la situation des PAP omises et/ou non recensées. 	<ul style="list-style-type: none"> • Actualisation des données de la base • Edition des PV de négociation et des certificats de compensation • Traitement de plaintes • Elaboration de rapports mensuels d'avancement

CONCLUSION

Conformément aux obligations de la Convention de financement du PTUA, les activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des PAR au 31 Mai 2022 sont résumées dans le tableau 11.

Tableau 11 : Synthèse des activités réalisées dans le mois de Mai 2022 conformément aux obligations de financement

N° Accord de financement	Points de l'accord de financement	Etat de mise en œuvre des PAR dans le mois de Mai 2022	Action à mener au prochain mois (Juin 2022)
Section 5.03. Autres conditions Fournir à la banque, un plan complet de réinstallation actualisé pour le 4ème pont incluant entre autres	Une actualisation précise de la liste des personnes affectées et des couts y afférents	Listes actualisées des PAP disponibles qui servent de base de négociation avec les PAP	<ul style="list-style-type: none"> • Négociation avec les PAP pour la signature des certificats de compensation et des procès-verbaux de négociation ; • Indemnisation des PAP ayant négocié ; • Recueil et gestion des plaintes ; • Elaboration et transmission des rapports justificatifs des indemnisations • Elaboration de rapport mensuel (Juin 2022) de mise en œuvre des PAR • Libération des emprises des tronçons où les PAP ont été indemnisés ; • Traitement des plaintes non encore clôturées ; • Réinstallation des PAP/PR ; • Finalisation des rapports des PAR Complémentaires ; • Collecte des actes de cession des sites des Projets ACRI • Information et sensibilisation des PAP • Recasement des PAP/PR
	Un plan de consultation et de communication détaillé	N/A (aucune libération d'emprise n'a été réalisée au cours de ce mois de Mai)	
	Un mécanisme détaillé de réception et de gestion des plaintes	Mécanisme fonctionnel avec 12 plaintes enregistrées dont 08 résolues et clôturées	
	Un calendrier actualisé de mise en œuvre	Calendrier disponible et en cours de mise en œuvre	
Section 5.04. Engagements de l'emprunteur	Fournir à la Banque des rapports trimestriels relatifs au PGES y inclus le cas échéant les défaillances et actions correctrices engagées ou à engager	Rapport disponible	
	Fournir à la Banque des rapports trimestriels relatifs au PR, y inclus le cas échéant les défaillances et actions correctrices engagées ou à engager	Rapport mensuel de mise œuvre des PAR disponible	

INTRODUCTION

I. BRÈVE DESCRIPTION DU PROJET DE TRANSPORT URBAIN D'ABIDJAN (PTUA)

1.1. Contexte

Dans le cadre de sa stratégie globale de développement, dont l'objectif est de faire de la Côte d'Ivoire « une nation émergente à l'horizon 2020 », le Gouvernement a mis un accent particulier sur la performance du secteur routier. A cet effet, l'entretien, la réhabilitation et l'extension du réseau routier notamment dans les grands centres urbains constituent un axe privilégié pour l'essor économique du pays.

Aussi, après la réalisation et la validation en 2014 du Schéma Directeur Urbain du Grand Abidjan (SDUGA), le Gouvernement ivoirien a sollicité l'appui technique et financier des bailleurs de fonds pour la mise en œuvre de sa première phase sur la période 2015-2030.

C'est dans ce contexte que la BAD, la JICA et le FEM ont eu un écho favorable et ont donné leur avis favorable pour accompagner la Côte d'Ivoire dans le financement pour la mise en œuvre du Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA).

De manière générale, ce Projet vise une amélioration des conditions de vie de la population dans sa zone d'influence. Plus spécifiquement, il vise l'amélioration significative de la fluidité routière à Abidjan, la lutte contre la pollution atmosphérique, la diminution du chômage des jeunes, l'amélioration des revenus de la population notamment les femmes opératrices économiques.

Afin de favoriser une mise en œuvre efficiente, le Projet a été subdivisé en quatre (4) Composantes :

- Composante 1 : Mise en œuvre des infrastructures ;
- Composante 2 : Libération des emprises ;
- Composante 3 : Aménagements connexes et mesures en faveur des femmes ;
- Composante 4 : Gestion du projet et Renforcement des institutions ;

Le projet a été classé en **catégorie 1** selon les exigences du Système de Sauvegardes Intégré (SSI) de la Banque et du Décret N° 96-894 du 08 Novembre 1996 (Article 2, Annexes 1 et 3 relatifs aux projets soumis à l'Étude d'Impact Environnemental).

1.2. Justification

Dès son accession au pouvoir, le Président la République SEM Alassane OUATTARA a entamé de grands chantiers de construction de routes et d'ouvrages sur toute l'étendue du territoire afin de désenclaver les villages, de raccorder les régions et/ou départements, d'améliorer les conditions de circulation dans les villes et d'apporter une réponse appropriée à la fluidité du trafic au niveau de la capitale économique.

En effet, des projets majeurs comme le 3ème pont (HKB), l'échangeur VGE et le boulevard de France redressé ont pu être réalisés et offrir de nouvelles alternatives aux usagers. Cependant, force est de noter que beaucoup reste à faire au regard de la démographie galopante et la forte croissance du parc automobile ivoirien, de la fréquence des embouteillages et accidents de circulation sur certaines artères de la ville.

Ainsi, de l'ambition du président de la République de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020, le gouvernement a adopté plusieurs plans stratégiques et schémas directeurs. Il s'agit du PND 2016 – 2020, de la Stratégie Nationale de Développement des Infrastructures de

Transport (SNDIT) 2011 – 2025, du Programme National du Changement Climatique (PNCC) 2015 – 2020, du Schéma Directeur des Transports Urbains du Grand Abidjan (SDTUGA) 2015 – 2020. A ces plans, s’ajoute la stratégie décennale 2013 – 2020 de la BAD qui donne la priorité aux infrastructures, à la Gouvernance, au secteur privé et à la croissance verte.

La justification de la mise en œuvre du PTUA provient de sa conformité avec ses plans et schémas directeurs. Au demeurant, la BAD associe de plus en plus aux grands projets d’infrastructures routières qu’elle finance des aménagements connexes en faveur des populations des zones traversées par ces projets en vue d’améliorer davantage leur condition de vie à travers une facilité d’accès aux services sociaux de base et un appui à la création d’activités génératrices de revenus.

Par ailleurs, le FEM qui vise les mêmes objectifs que la BAD à travers son programme d’approche intégrée de villes durables pour lequel Abidjan a été retenue comme une des villes pilotes, a choisi le PTUA comme projet de base à laquelle est arrimé le Projet Abidjan ville Durable.

Le Projet de Transport Urbain d’Abidjan est financé par un prêt du groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), un don du Fonds de l’Environnement Mondial (FEM), un prêt de l’Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) et le Budget de l’Etat de Côte d’Ivoire.

Le rapport d’évaluation du projet publié par la BAD, indique deux phases de financement de tout le projet PTUA. La première phase a été signée le 29 décembre 2016. Elle porte sur deux accords, à savoir un accord de prêt avec la BAD et un accord de don avec le FEM. Ainsi, le PTUA a axé principalement ses activités sociales sur la première phase dont le financement de la construction du 4^{ème} pont d’Abidjan avec ses voies d’accès tout en prenant des dispositions pour les composantes.

1.3. Objectifs du projet

1.3.1 Objectif général

L’objectif général du projet est de mettre en place une infrastructure de transport pour renforcer les fonctions urbaines, améliorer la qualité de vie, faciliter les activités économiques en offrant une meilleure mobilité et un cadre de vie sain.

1.3.2 Objectif spécifique

De manière spécifique, le projet vise à améliorer :

- Le désenclavement des zones d’activités économiques ;
- Les conditions de vie des populations ;
- Le renforcement des capacités de la gestion urbaine de la ville d’Abidjan.

1.4. Résultats attendus

1.4.1 Impact

La compétitivité de l’économie ivoirienne est renforcée.

1.4.2 Effets

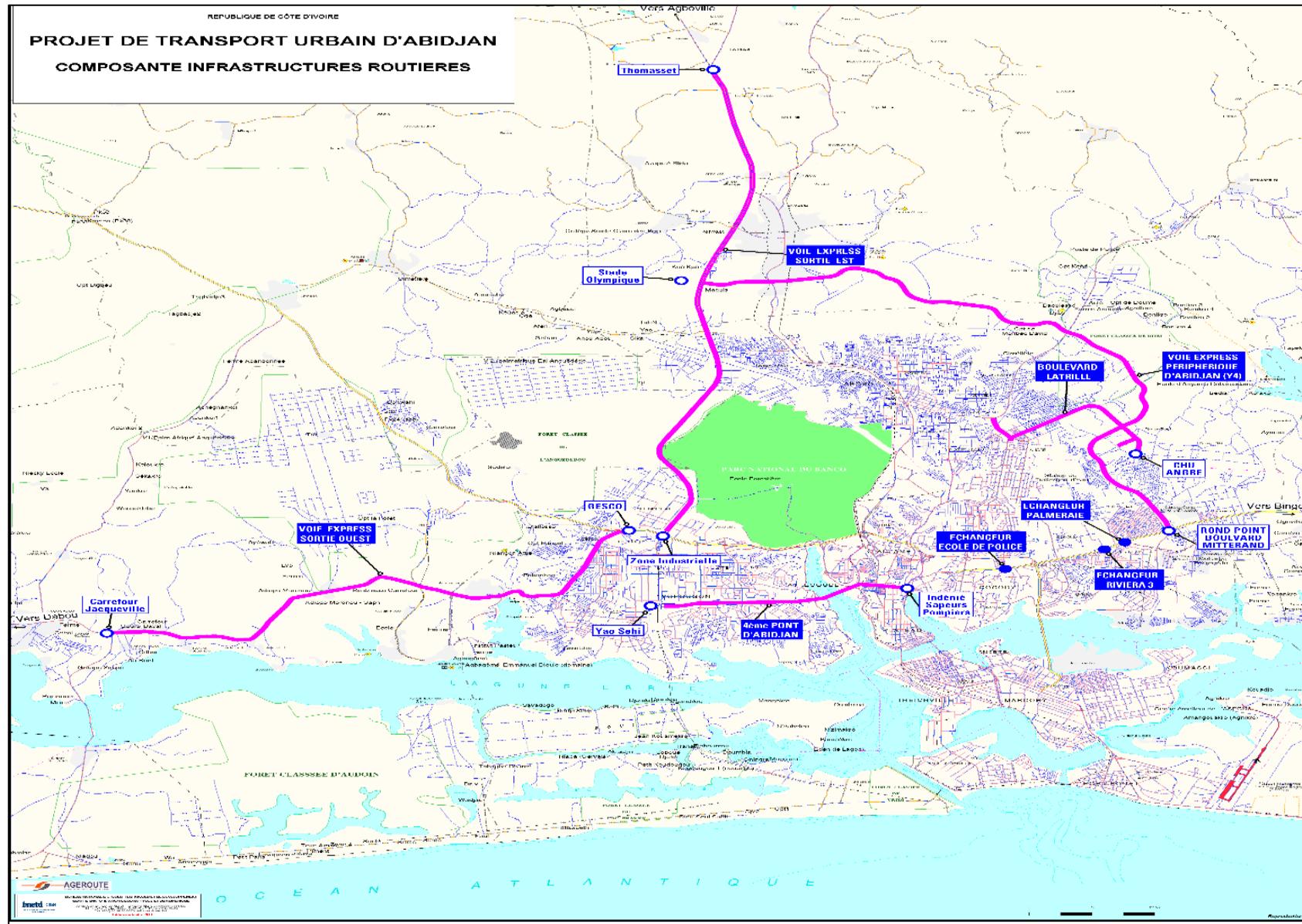
- La fluidité de la circulation, aux heures de pointe, sur les voies primaires du projet est améliorée ;
- La sécurité de la circulation routière s’est améliorée sur le réseau de voies primaires ;
- Les conditions de vie des populations se sont améliorées.

1.4.3 Produits

- Les nouvelles infrastructures routières sont réalisées et le système de contrôle du trafic est réhabilité ;

- Des aménagements socio-économiques sont réalisés et des mesures en faveur des femmes et jeunes sont mises en œuvre ;
- Les appuis, le renforcement des institutions et les études sont réalisés ;
- Les impacts environnementaux et sociaux du transport urbain sont atténués.

1.4.4. Localisation du Projet



1.5. Contenu des composantes du projet et des activités nécessitant des acquisitions foncières et/ou réinstallation des PAP

1.5.4. Composante 1 : Mise en œuvre des infrastructures

La composante 1 comprend quatorze (14) activités décrites dont la quasi-totalité nécessite des acquisitions des terres et entraîne des réinstallations économiques et physiques des personnes. Elles sont décrites dans le tableau 12.

Tableau 12 : contenu de la composante mise en œuvre des infrastructures

Catégorie	Contenu	Acquisitions foncière et/ou réinstallation ?
Travaux	1) Réhabilitation du système de contrôle du trafic (89 carrefours) ; 2) Construction d'un Composante échangeur à la Riviera Palmeraie ; 3) Construction du viaduc reliant la Rue des jardins au Boulevard François Mitterrand dans la Commune de Cocody ; 4) Construction d'un échangeur au carrefour de la Riviera 3 au niveau du magasin ORCA ; 5) Prolongement du Boulevard Latrille sur 7 kilomètres ; 6) Aménagement de l'autoroute périphérique Y4 d'une longueur totale de 24,4 kilomètres ; 7) Dédoublage de l'autoroute de sortie Est sur 23 kilomètres ; 8) Dédoublage de l'autoroute de sortie Ouest sur 19 kilomètres ; 9) Construction du « 4ème pont » sur la lagune Ebrié reliant la Commune de Yopougon à celle du Plateau et aménagement de ses voies express de liaison ; 10) Plantation de 82 000 plants sur 382 km de voies urbaines	Oui
Services	11) Contrôle et surveillance des travaux : - D'aménagement de carrefours à feux tricolores, Routiers, - De construction du « 4ème pont » et - De construction des trois (3) échangeurs cités en 2), 3) et 4) ; 12) Sensibilisation des populations à la sécurité routière, au code de la route, au VIH/SIDA et autres pandémies (MST diverses, virus Ebola, etc.), à la protection de l'environnement, à la scolarisation de la jeune fille et aux dangers de l'excision 13) Appui à l'emploi de dix (10) jeunes ingénieurs diplômés au chômage	Non
Divers	14) Mise en œuvre des autres mesures du PGES pour les travaux : - De construction du « 4ème pont », - De dédoublage de l'autoroute de sortie Est, - De dédoublage de l'autoroute de sortie Ouest, - De construction des trois (3) échangeurs cités en 2), 3) et 4), - D'aménagement de l'autoroute périphérique Y4 et - De prolongement du Boulevard Latrille ; - Suivi de la mise en œuvre des PGES.	Oui

1.5.2. Composante 2 : Libération des emprises

Trois (03) activités sont contenues dans la composante 2. Ce sont :

Tableau 13 : Contenu de la composante Libération des emprises

Catégorie	Contenu
Travaux	<ul style="list-style-type: none"> • Déplacement des réseaux pour les travaux : <ul style="list-style-type: none"> - De dédoublement de l'autoroute de sortie Est, - De dédoublement de l'autoroute de sortie Ouest, - D'aménagement de l'autoroute périphérique Y4, - La construction du « 4ème pont » et de ses voies d'accès, - De prolongement du Boulevard Latrille et - De construction de trois (3) échangeurs ;
Services	<ul style="list-style-type: none"> • Indemnités des Personnes Affectés par le Projet (PAP) sur l'emprise : <ul style="list-style-type: none"> - De trois (3) routes (Y4, Sortie Est et Sortie Ouest), - Des trois (3) échangeurs et - Sur le prolongement du Boulevard Latrille ; • Indemnités des PAP et des bâtis sur l'emprise du « 4ème pont » et de ses voies de liaison.

1.5.3. Composante 3 : Aménagements connexes et mesures en faveur des femmes

La composante 3 comprend quatre (04) activités dont certaines nécessitent des acquisitions des terres et entraînent des réinstallations économiques et physiques des personnes. Elles sont décrites dans le tableau 14.

Tableau 14 : Contenu de la composante Aménagements Connexes et mesures en faveur des femmes

Catégorie	Contenu	Acquisition foncière et/ou réinstallation ?
Travaux	<ol style="list-style-type: none"> 1) Construction de quatre (4) centres multifonctionnels pour les femmes et les jeunes ; 2) Construction d'équipements marchands (marché de Koumassi et une (1) aire de stationnement à Yopougon) ; 	Oui
Biens	<ol style="list-style-type: none"> 3) Appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGR) pour trois mille (3000) femmes 4) Appui logistique à l'Unité de Régulation de la Circulation (URC) avec l'achat de : <ul style="list-style-type: none"> - Cinquante (50) scooters munis d'un casque chacun, - Vingt (20) motos munies chacune d'un casque, - Quinze (15) vélos de modèle VTT et - Dix (10) véhicules pick-up. 	Non

1.5.4. Composante 4 : Gestion du projet et renforcement des institutions

La composante 4 comprend 29 activités réparties en quatre (04) groupes.

Tableau 15 : Contenu de la composante Gestion de Projet et renforcement des institutions

Catégorie	Contenu	Acquisitions foncières et/ou réinstallation.
Travaux	Appuis institutionnels 1) Appui au compostage des déchets au centre d'Akouédo	Oui
Service	Appuis institutionnels 2) Etude pour la mise en place d'un système d'adressage urbain ; 3) Mise en place d'un (1) système géoréférencé des contribuables (E-Commune) dans les Communes d'Abobo, d'Anyama, d'Adjamé, de Marcory, et de Yopougon ; 4) Elaboration de Plans d'Urbanisme Détaillés (PUD – Plan d'Urbanisme Directeur) ; 5) Renforcement de la capacité de la Division de la Planification Urbaine du District Autonome d'Abidjan (DAA) avec l'organisation de conférences et l'Assistance Technique) ; 6) Elaboration d'un plan de drainage et une stratégie d'adaptation climatique du District d'Abidjan ; 7) Etude de faisabilité pour la mise en place de lignes BRT ; 8) Elaboration d'un plan de circulation pour le District d'Abidjan ; 9) Elaboration d'un Règlement général de la police du stationnement et d'un Cahier de Charges pour l'aménagement, l'exploitation, l'entretien d'aires de stationnement et le contrôle du stationnement dans la ville d'Abidjan ; 10) Evaluation et amélioration de la qualité de l'air (appareils de mesure de la pollution, cadre juridique, suivi par UFHB). Appui à la sécurité routière 11) Révision et extension du programme d'éducation routière en milieu scolaire ; 12) Audit de sécurité routière du Projet. Autres études 13) Études d'aménagement du Boulevard Valéry Giscard d'Estaing (VGE) ; 14) Elaboration d'un plan d'aménagement des quartiers Boribana, Yao Séhi et Doukouré ; 15) Etude pour le paiement du «4ème pont ». Divers 16) Suivi-Evaluation de l'Impact Socio-Économique du Projet ; 17) Audit financier et comptable du Projet ; 18) Frais de fonctionnement de l'Unité de Gestion ; 19) Maîtrise d'Ouvrage Délégée (MOD), y compris les honoraires des fonctionnaires Chefs de Cellule de Projet issus respectivement du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), du Ministère des Transports (MT) et du District Autonome d'Abidjan (DAA) ; 20) Assistance Technique à la Maîtrise d'Ouvrage Délégée : deux (2) Consultants individuels pour cinq (5) ans ; 21) Communication (Service de Presse) du Projet ; 22) Audit Technique du Projet.	Non Mais s'assurer de la prise en compte des PAR dans les études des infrastructures

Catégorie	Contenu	Acquisitions foncières et/ou réinstallation.
Biens	<p>Appuis institutionnels</p> <p>23) Fourniture de matériel technique au DAA (pour la Direction des Parcs et Jardins)</p> <p>Appui à la sécurité routière</p> <p>24) Mise en place d'un (1) SIG sur les accidents de la circulation (fournitures d'équipements informatiques et de tablettes à la Police, à la Gendarmerie Nationales et aux Urgences des Hôpitaux ainsi que la formation des utilisateurs) et d'une (1) ligne spécialisée (LS) ;</p> <p>25) Acquisition et installation de dix (10) radars fixes et d'un (1) centre opérationnel ;</p> <p>26) Mise en place d'un (1) système intelligent de gestion du trafic et formation des agents et de cinquante (50) jeunes à la gestion du trafic et à la maintenance des feux tricolores</p> <p>Divers</p> <p>27) Fournitures et équipements pour les Cellules de Projet du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), - Ministère des Transports (MT) et - District Autonome d'Abidjan (DAA) ; 	
	Divers	<p>Appuis institutionnels</p> <p>28) Appui à la gestion participative du parc urbain du BANCO</p> <p>29) Appui à la réglementation et au contrôle des hydrocarbures en CI</p>

1.6. Coût estimatif et plan de financement

1.6.1 Coût estimatif du projet

Le coût total estimatif du projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA), comprenant quatre (4) grandes composantes, s'élève à **cinq cent quatre milliards neuf cent quarante-deux millions cinq cent soixante-dix-neuf mille quatre cent soixante (504 942 579 460) Francs CFA** réparti comme suit :

Tableau 16 : Coût estimatif du projet par composante

COMPOSANTES	COÛT ESTIMATIF (F CFA)
A. Mise en place des infrastructures	356 064 686 781
B. Libération des emprises	82 664 086 800
C. Aménagements connexes et mesures en faveur des femmes	2 884 095 003
D. Gestion du projet et renforcement des institutions	11 081 581 464
E. Imprévus physique (10%)	35 172 951 827
F. Aléas financiers (3,5%)	17 075 177 585
TOTAL ESTIMATIF	504 942 579 460

1.6.2 Plan de financement du projet

Le Projet de Transport Urbain d'Abidjan est financé par un prêt du groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), un don du Fonds de l'Environnement Mondial (FEM), un prêt de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) et le Budget de l'Etat de Côte d'Ivoire. Ce plan global de financement se répartit selon le tableau 17 ci-dessous :

Tableau 17 : Plan de financement du projet

SOURCE DE FINANCEMENT	MONTANTS		POURCENTAGE
	EUROS	F CFA	
PRÊTS BAD	566 990 000	371 921 059 430	74%
DON FEM	6 400 000	4 198 124 800	1%
PRÊT JICA	63 490 000	41 646 709 930	8%
BUDGET RCI	132 900 000	87 176 685 300	17%
TOTAL	769 780 000	504 942 579 460	100%

II- PRINCIPAUX DOCUMENTS DE SAUVEGARDES SOCIALES PRÉPARÉS ET PUBLIÉS PAR LE MEER/AGEROUTE

Les **06 Plans d'Action de Réinstallation (PAR) initiaux** et les **06 Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)** qui ont été élaborés en phase de préparation du projet, et en cours de mise en œuvre sont les suivants :

- 01 PAR et 01 PGES du projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé) ;
- 01 PAR et 01 PGES du projet de construction de 3 Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand ;
- 01 PAR et 01 PGES du projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquerville-Lot 1) ;
- 01 PAR et 01 PGES du projet de dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotré-Péage Thomasset-Lot 2) ;
- 01 PAR et 01 PGES du projet du prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3) ;
- 01 PAR et 01 PGES du projet de construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lots 4 et 5).

Les **05 Plans d'Action de Réinstallation (PAR) complémentaires** actuellement en cours de préparation sont les suivants :

- 01 PAR du projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé) ;
- 01 PAR du projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquerville-Lot 1)
- 01 PAR du projet de Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotré-Péage Thomasset-Lot 2),
- 01 PAR du projet du prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)
- 01 PAR du projet de construction l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lots 4 et 5).

En plus des documents cités ci-dessus, **02 autres instruments** de sauvegardes sociales ont été élaborés dans le cadre du PTUA. Ce sont :

- Le Manuel de procédures de mise en œuvre des PAR ;
- Le Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP).

Tous ces documents de sauvegardes environnementales et sociales préparés dans le cadre de la mise en œuvre du projet sont présentés dans les tableaux 18, 19 et 20.

Tableau 18 : Documents de sauvegardes sociales

N°	Documents de Sauvegardes sociales (PAR) produits	Lot	Date de production	Date de validation	Date de publication au niveau national	Date de publication au niveau de la Banque	Date de mise en œuvre	Nombre de PAP recensées
PAR Initiaux								
1	PAR de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	Lots 4 et 5	Juin 2019	27 Aout 2020	Non publié	Non publié	27 Aout 2020	3011
2	PAR du dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	Lot 1	Juillet 2019	27 Août 2020	Non publié	Non publié	27 Août 2020	3307
3	PAR du dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset	Lot 2	Octobre 2019	27 Août 2020	Non publié	Non publié	27 Août 2020	1114

4	PAR de la construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterrand		Février 2019	27 Mars 2019	Non publié	Non publié	27 Mars 2019	290
5	PAR du prolongement du Boulevard Latrille	Lot 3	Juin 2019	27 Août 2020	Non publié	Non publié	27 Août 2020	491
6	PAR de la construction du 4 ^{ème} pont d'Abidjan (Yopougon- Attécoubé- Adjamé)		Aout 2017	Avril 2018	Non publié	Non publié	Avril 2018	20803
PAR Complémentaires								
1	PAR de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	Lot 4	En cours de production depuis Février 2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD
2	PAR du dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	Lot 1	En cours de production depuis Février 2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD
3	PAR du dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset	Lot 2	En cours de production depuis Février 2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD
4	PAR du prolongement du Boulevard Latrille	Lot 3	En cours de production depuis Février 2022	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD
5	PAR de la construction du 4 ^{ème} pont d'Abidjan (Yopougon- Attécoubé- Adjamé)		Août 2021	TBD	TBD	TBD	TBD	TBD

Tableau19 : Autres documents de sauvegardes sociales

N°	Autres Documents de Sauvegardes sociales (PEPP/Manuel de procédures du PAR) produits	Projets	Date de production	Date de validation	Date de publication au niveau national	Date de publication au niveau de la Banque
1	Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP)	PTUA	Janvier 2020	TBD	Non publié	Non publié
2	Manuel de procédures des PAR	PTUA	Octobre 2021	Non applicable	Non applicable	Non applicable

Tableau 20 : Documents de sauvegardes environnementales

N°	Documents de Sauvegardes environnementales (PGES) produits	Lot	Date de production	Date de validation	Date de publication au niveau national	Date de publication au niveau de la Banque	Date de mise en œuvre
1	PGES de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	Lots 4 et 5	Janvier 2016	Approuvé par l'ANDE mai 2016 / Actualisé en 2018 et révisé en 2020	Non publié	Non publié	27 Aout 2020
2	PGES du dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquerville)	Lot 1	Janvier 2016	Approuvé par l'ANDE avril 2016 / Actualisation en cours (transmission à la BAD le 2 mars 2020)	Non publié	Non publié	27 Août 2020
3	PGES du dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset)	Lot 2	Janvier 2016	Approuvé par l'ANDE février 2016 / Actualisé en 2018 et révisé en 2020	Non publié	Non publié	27 Août 2020
4	PGES de la construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterand	N/A	Janvier 2016	Approuvé par l'ANDE mai 2019	Non publié	Non publié	27 Mars 2019
5	PGES du prolongement du Boulevard Latrille	Lot 3	Janvier 2018	Approuvé par l'ANDE mai 2016 / Actualisé en 2018 et révisé en 2020	Non publié	Non publié	27 Août 2020
6	PGES de la construction du 4 ^{ème} pont d'Abidjan (Yopougon- Attécoubé-Adjamé)	N/A	Janvier 2016	Approuvé par l'ANDE novembre 2016 / Actualisé en 2018 et en cours de révision	Non publié	Non publié	Avril 2018

III- PROGRES DES TRAVAUX ET ÉTAT GÉNÉRAL DE LA LIBÉRATION DES EMPRISES OU DES ACQUISITIONS DES TERRES

3.1. Projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)

A. Taux d'avancement des travaux

Au cours du mois de Mai 2022, le taux d'avancement des travaux demeure inchangé (**57%**) contre 85% prévu. Aucune activité n'a été réalisée au cours du mois de mai 2022. Le taux d'exécution des travaux reste identique que celui du mois précédent. Ce retard dans la mise du projet s'explique par (i) la non libération des emprises, (ii) la prise en compte du BRT qui a nécessité la reprise totale des études APD et partielle des études d'exécution, (iii) la COVID-19 qui a occasionné la baisse de la cadence des travaux due à la réduction du personnel et de l'application des mesures barrières. La synthèse des activités de chantier est indiquée dans le tableau 21.

Tableau 21 : Synthèse des activités de chantier au 31 Mai 2022

Activités		État d'avancement
Construction de l'ouvrage principal	Pieux	95.39% de réalisation
	Semelles	87.5% de réalisation
	Piles	85.42% de réalisation
	Tabliers	54.18% de réalisation
	S/Total	70.84% de réalisation
Construction des bretelles nord et sud	Pieux	85.71% de réalisation
	Semelles	75% de réalisation
	Piles	25% de réalisation
	Tabliers	0% de réalisation
	S/Total	33.39% de réalisation
Construction du pont cadre de la voie K78		100% de réalisation
Construction du pont cadre de la voie de Santé		100% de réalisation
Construction échangeur K9		60% de réalisation
Construction échangeur M48		60% de réalisation
Canal de Boribana		69% de réalisation
Terrassement		15% de réalisation
Total 4^{ème} pont et ses voies d'accès		57%

B. Déplacement des réseaux

Au cours du mois de Mai 2022, le taux d'avancement des activités de déplacement de réseaux (MOOV, MTN, ORANGE, SODECI, CI-ENERGIE, ANSUT, DITT, AWALE, PETROCI) est de **48%** contre 100% prévu. Cet écart s'explique par la non libération des emprises. Le détail de l'état d'avancement est présenté dans le tableau 22.

Tableau 22 : État d'avancement des travaux de déplacement des réseaux au 31 Mai 2022

Concessionnaire Sous-traitants	Etudes	Travaux
CI Energie – EKM	47 %	10.8%
CI Energie – EGICI	30%	5%
SODECI Assainissement	30%	0%
SODECI Assainissement – BETTRADO	0%	0%
SODECI Eau Potable	66%	50%
MOOV – AFRIBACOM	40%	30%
MOOV – SETELCI	100%	30%
ORANGE - INNOV TECHNOLOGY	66%	33%
MTN – STA	30%	30%
PETROCI – FRANZETTI	100 %	100%
ANSUT - RAKALL (Fibre Optique)	100%	100%
MTN - IHS (Antenne, Pylône)	10%	10%
DITT/AFRIBACOM (Ministère de l'intérieur, vidéo surveillance)	40%	33%
AWALE	40%	20%
Taux d'avancement global	48%	

C. Statistiques des indemnités

Au cours de ce mois de Mai 2022, **823 PAP** ont été indemnisées pour un montant total de **2 453 020 107 FCFA** détaillé comme suit :

- **Cent cinq (105)** PAP à Attécoubé pour un montant de **422 732 145 FCFA** ;
- **Six cent quatre-vingt-cinq (685)** PAP à Yopougon pour un montant de **963 706 219 FCFA** et
- **Trente-trois (33)** PAP à Adjamé pour un montant de **1 066 581 743 FCFA**.

Ainsi le nombre total de PAP indemnisées à la date du 31 Mai 2022 est de **12 357 sur 20 803** PAP recensées pour un montant total de **24 774 455 456 FCFA**. Le récapitulatif des indemnités est décrit dans le tableau 23.

Tableau 23 : Tableau récapitulatif des indemnités des PAP du 4ème pont au 31 Mai 2022

Commune	Quartier	PAP ayant négociés		PAP ayant été indemnisées		
		Nbre	Montant	Nbre	Montant	%
ATTECOUBE	Boribana 1	1 593	1 008 497 518	1 425	907 570 686	89%
	Gros camion 1 & 2	802	480 870 470	484	294 497 903	60%
	Santé 3	1 356	1 265 681 030	1 016	801 704 357	75%
	Fromager	1 018	4 453 726 084	865	3 015 634 349	85%
	Jean Paul 2	462	2 259 575 719	367	1 710 508 785	79%
	Santé village	95	184 988 256	61	157 660 425	64%

	Boribana 2	1 639	1 706 346 146	1 309	1 277 421 437	80%
	S/Total ATTECOUBE	6 965	11 359 685 223	5 527	8 164 997 942	79%
YOPOUGON	Nouveau quartier	1 924	4 246 763 157	1 733	3 768 947 899	90%
	Doukouré	5 078	5 829 846 095	3 116	4 852 625 116	61%
	Yao Sehi	2 490	3 798 358 533	1 322	1 927 629 842	53%
	Mamie Faitai	-	0	-	-	-
	S/Total YOPOUGON	9 492	13 874 967 785	6 171	10 549 202 857	65%
ADJAME	Mairie 1	725	5 993 904 568	467	3 908 310 220	64%
	Adjamé village	81	72 300 062	-	-	-
	Bromakoté	210	2 215 693 439	192	2 151 944 437	91%
	Nangui Abrogoua	5	6 170 000	-	-	-
	S/Total ADJAME	1 021	8 288 068 069	659	6 060 254 657	65%
TOTAL 4^{ème} pont		17 478	33 522 721 077	12 357	24 774 455 456	71%

D. Taux de libération des emprises

Aucune libération d'emprise n'a eu lieu au cours de ce mois de Mai 2022. La superficie totale libérée demeure inchangée soit 63%. La surface totale libérée à ce jour est 522 226,85 m², soit 63% de la surface totale à libérer (833 824, 68 m²). Le détail de la libération des emprises au 31 Mai 2022 est indiqué dans le tableau 24.

Tableau 24 : Tableau récapitulatif de libération des emprises au 31 Mai 2022

ZONES	SURFACES (m ²)			POURCENTAGES		
	LIBEREES	TOTALE A LIBERER	OCCUPEE	LIBEREES	OCCUPEE	REPRESENTE PAR LE TRONCON
PK0+000-K9	84 914,45	293 837,26	208 922,81	29%	71%	35,2%
K9-M48	78 640,05	110 016,91	31 376,86	71%	29%	13,2%
M48-K78	174 019,94	197 016,27	22 996,33	88%	12%	23,6%
K78-Boribana	92 628,07	92 628,07	-	100%	0%	11,1%
Boribana	26 173,79	30 926,99	4 753,20	85%	15%	3,7%
Zone de Gros camions et Bromakote	52 970,13	56 643,67	3 673,54	94%	6%	6,8%
Adjamé Mairie	12 880,42	28 057,03	15 176,61	46%	54%	3,4%
Adjamé Village	-	24 698,48	24 698,48	0%	100%	3,0%
TOTALE	522 226,85	833 824,68	311 597,83	63%	37%	100%

3.2 Construction de trois (3) Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand

A. Taux d'avancement des travaux

Les travaux n'ont pas encore démarré parce que le processus de recrutement de l'entreprise des travaux et le processus de négociation avec la mission de contrôle⁴ retenues est en cours.

B. Déplacement des réseaux

La construction des trois (03) échangeurs impacte les réseaux de distribution de plusieurs concessionnaires notamment MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, ANSUT, DITT et SODECI. Leur déplacement a connu un retard car au 31 Mai 2022, le taux d'avancement est de 85% contre 100% planifié et est identique au mois de mars 2022. Cet écart s'explique par le retard dans la libération des emprises.

L'état d'avancement au 31 Mai 2022, en ce qui concerne le déplacement des réseaux est présenté dans le tableau 25.

Tableau 25 : Liste des sous-traitants retenus par concessionnaire

Concessionnaires	Sous-Traitants	État d'avancement au 31 Mai 2022
E-GOUV	SARITEL	50%
	AFRIBACOM	72%
	RAKALL	90%
CI-ENERGIE	EKM	90%
	GECI	80%
MTN	SOFA	80%
MOOV	STP LOT 1	100%
	STP LOT 2	75%
ONEP-ONAD	MARIKONA	50%
ORANGE	KANVOO	92%
	INNOV	33%
	ITC	70%
Taux d'avancement global		85%

C. Statistiques des indemnisations

Au 31 Mai 2022, aucune des 290 PAP recensées n'a encore été indemnisée.

D. Taux de libération des emprises

De ce qui précède, aucune libération n'a encore eu lieu sur les 03 Echangeurs. Toutefois, les emprises des échangeurs de la riviera 3 et de la Riviera Palmeraie sont disponibles à 50% car n'étant pas occupées par de biens.

⁴ Groupement Oriental Consultant Global Co.Ltd. (OCG)/INGEROSEC Corporation /Études Techniques et Coordination (ETECO)

3.3. Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lots 4 et 5)

A- Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux

Le taux d'avancement des travaux et du déplacement des réseaux de distribution de plusieurs concessionnaires notamment MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, AWALE, DITT est de 42,5% au 31 Mai 2022 sur le lot 4, contre une prévision de 92%. Cet écart s'explique par la mauvaise organisation du chantier par l'entreprise.

Le taux d'avancement des travaux et du déplacement des réseaux est de 40,5% au 31 Mai 2022 sur le lot 5 contre une prévision de 90% avec un délai consommé de 95,17%. Cet écart s'explique par la libération partielle des emprises.

A. Statistiques des indemnisations

Au cours du mois de Mai 2022, **55** PAP ont été indemnisées pour un montant de **191 406 371** FCFA, portant le total de PAP indemnisées à **1046** sur **3011** PAP recensées, pour un montant total de **4 508 731 040** FCFA sur les lots 4 et 5. Le détail des indemnisations est présenté dans le tableau 26.

Tableau 26 : Tableau récapitulatif des indemnisations des PAP Y4 au 31 Mai 2022 : Lots 4 et 5

Secteur	Statuts	PAP ayant négocié		PAP ayant été indemnisées		
		Nbre	Montant	Nbre	Montant	%
ANYAMA	Locataire ménage	586	144 650 000	402	103 406 991	68,60%
	Hébergé gratuit	12	2 310 000	7	770 000	58,33%
	Activité commerciale et artisanale Plein air	7	2 000 000	6	1 400 000	85,71%
	Locataire Activité commerciale et artisanale	19	8 750 000	10	9 100 000	52,63%
	Propriétaire résident	82	2 997 234 960	17	424 463 600	20,73%
	Propriétaire non résident	435	8 725 671 225	166	2 308 614 381	40,46%
	Propriétaire Activité commerciale et artisanale	133	794 125 537	106	235 277 517	76,69%
	Propriétaire d'équipement	2	152 258 000	2	640 000	100,00%
	Propriétaire foncier	262	1 484 463 440	7	21 995 000	2,67%
	Exploitant agricole	91	60 751 406	67	36 694 866	73,63%
	Employés	69	29 400 000	6	13 809 060	8,70%
TOTAL		1 698	14 401 614 568	796	3 156 171 415	47,23%
ABOBO	Locataire ménage	3	690 000	3	690 000	100%
	Hébergé gratuit	0	-	0	-	-
	Activité commerciale et artisanale Plein air	0	-	0	-	-
	Locataire Activité commerciale et artisanale	1	-	1	350 000	100%
	Propriétaire résident	1	22 710 000	0	-	0%
	Propriétaire non résident	9	78 169 250	4	8 404 100	44%
	Propriétaire Activité commerciale et artisanale	24	16 209 030	20	12 714 530	79%
	Propriétaire d'équipement	0	-	0	-	-
	Propriétaire foncier	18	68 467 040	0	-	0%
	Exploitant agricole	49	25 272 238	42	22 643 275	86%
	Employés	15	2 700 000	1	180 000	0%
Total		120	214217558	71	44 981 905	58%
COCODY	Locataire ménage	96	41 050 000	51	18 710 000	50%
	Hébergé gratuit	11	1 210 000	7	770 000	64%
	Activité commerciale et artisanale Plein air	32	6 400 000	18	5 800 000	56%
	Locataire Activité commerciale et artisanale	32	35 572 394	16	5 600 000	50%
	Propriétaire résident	28	174 169 090	14	9 015 600	50%
	Propriétaire non résident	86	7 996 192 361	17	1 086 019 642	20%
	Propriétaire Activité commerciale et artisanale	79	93 544 155	47	17 815 390	53%
	Propriétaire d'équipement	4	46 863 200	2	10 225 400	50%
	Propriétaire foncier	94	3 226 545 000	4	133 900 000	4%
	Exploitant agricole	5	4 919 727	3	19 721 688	60%
	Employés	101	18 270 000	0	-	0%
Total		568	11 644 735 927	179	1 307 577 720	31%
Total		2 386	26 260 568 053	1046	4 508 731 040	44%

C. Taux de libération des emprises sur la Y4 (Lots 4 et 5)

Sur le Lot 4, il n'y a pas eu de libération d'emprise au cours du mois de Mai 2022. Ainsi, le taux de libération de l'emprise reste à 98% sur le Lot 4, soit 13,92 km sur 14,2 km.

Sur le Lot 5, il n'y a pas eu de libération d'emprise au cours du mois de Mai 2022. Ainsi, le taux de libération reste à 40,65%, soit 05 km libérés sur 12,3 km. Le récapitulatif de la libération des emprises sur le lot 4 et 5 est présenté dans le tableau 27.

Tableau 27 : Tableau récapitulatif de libération des emprises au 31 Mai 2022 sur les Lots 4 et 5

Lots	Désignation	Linéaire total (km)	Taux de libération des emprises %	Linéaire libéré (km)	Linéaire à libérer (km)
Lot 4	Travaux d'aménagement de la voie de contournement de la Ville d'Abidjan Y4 section 1(Pk 00+00 au Pk 14+200)	14,2	98,00%	13,92	0,28
Lot 5	Travaux d'aménagement de la voie de contournement de la Ville d'Abidjan Y4 section 1(Pk 14+200 au Pk 26+500).	12,3	40,65%	5,00	7,30

3.4 Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelé Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville-Lot 1)

A. Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux

Au cours du mois de Mai 2022, le taux d'avancement des travaux et de déplacement des réseaux (MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, AWALE, DITT) a été de 1,20% ; portant ainsi le taux global au 31 Mai 2022 à 51% contre une prévision de 70% avec un délai consommé de 73,21%. Le retard s'explique par la non libération des emprises et la découverte de nouveaux réseaux non prévus (eaux usées et IHS).

B. Statistiques des indemnisations

Au cours du mois de Mai 2022, **198** PAP ont été indemnisées pour un montant de **542 302 238 FCFA**, portant le total de PAP indemnisées à **1 381** sur **3 307** PAP recensées, pour un montant total de **1 184 305 161 FCFA** sur le lot 1. Le détail de ces indemnisations est présenté dans le tableau 28.

Tableau 28 : Tableau récapitulatif des indemnisations des PAP de la Sortie Ouest (Lot 1) au 31 Mai 2022

Secteur	Statuts	Nombre de PAP initial	PAP ayant négocié		PAP ayant été indemnisées		
			Nbre	Montant	Nbre	Montant	%
SONGON	Locataire ménage		96	22 080 000	84	19 320 000	88%
	Hébergé gratuit		15	1 650 000	6	660 000	40%
	Locataire Activité commerciale et artisanale		68	29 000 000	35	12 250 000	51%
	Propriétaire résident		41	67 279 927	20	9 618 205	49%
	Propriétaire non résident		159	283 426 977	124	157 287 651	78%
	Propriétaire Activité commerciale et artisanale		522	546 461 775	376	327 214 297	72%
	Équipement		4	10 557 995	3	6 391 900	75%
	Propriétaire foncier		16	31 722 000	-	-	-
	Exploitant agricole		12	4 169 951	12	4 169 951	100%
Employés		72	13 798 500	-	-	-	
Total		1005	1 010 147 125	660	536912004	65%	
YOPOUGO N	Locataire ménage		210	52 300 000	128	31 240 000	61%
	Hébergé gratuit		9	990 000	3	330 000	33%
	Locataire Activité commerciale et artisanale		321	151 458 353	155	54 900 000	48%
	Propriétaire résident		13	85 627 497	6	33 091 726	46%
	Propriétaire non résident		219	1 331 380 172	134	372 200 765	61%
	Propriétaire Activité commerciale et artisanale		561	375 999 456	294	359 212 178	52%
	Équipement		3	22 890 425	-	-	0%
	Propriétaire foncier		1	9 990 000	-	-	0%
	Exploitant agricole		0	-	-	-	-
Employés		69	12 420 000	1	180 000	0%	
Total		1 406	2 030 637 903	721	851154669	51%	

Total	2 411	3 040 785 0 28	1 381	1 184 305 161	49%
--------------	--------------	---------------------------	--------------	----------------------	-----

B. Taux de libération des emprises

Sur le Lot 1, il n'y a pas eu de libération d'emprise au cours du mois de Mai 2022. Ainsi, le taux de libération reste à 93% contre 100% prévu à date, soit 17,67 km libérés sur 19 km. Cet écart s'explique par les incompréhensions entre la communauté de Niangon Adjamé et la coordination du PTUA sur le tracé du projet au niveau du village.

Le ripage de la zone du marché Bagnon au PK 5 sur le lot 1 a pour objectif d'éviter les gros impacts négatifs que sont la démolition d'une dizaine d'immeubles de hauteur moyenne de 9 m. Cela permet non seulement de rendre moins onéreux le budget du PAR, mais également d'éviter de retarder les travaux dans le délai. Ainsi, le tracé du projet a été ripé sur le côté gauche dans le sens du linéaire du PK3 au PK4 sur une longueur d'un (1) km. Cette situation a d'ailleurs entraîné la réalisation d'un PAR complémentaire en cours de finalisation. Le tableau 29 présente les détails de libération des emprises du Lot 1 au 31 Mai 2022.

Tableau 29 : Tableau récapitulatif de libération des emprises au 31 Mai 2022 sur le Lot 1

Lot	Désignation	Linéaire total (km)	Taux de libération des emprises %	Linéaire libéré (km)	Linéaire à libérer (km)
Lot 1	Travaux de dédoublement de la route de Dabou	19	93%	17,67	1,33

3.5. Projet du dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotré-Péage Thomasset-Lot 2)

A. Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux

Au cours du mois de Mai 2022, le taux d'avancement des travaux et de déplacement des réseaux (MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, AWALE, DITT, ANSUT, Fibre Optique du stade) a été 0,60% ; portant ainsi le taux global au 31 Mai 2022 à 34% contre une prévision de 68% avec un délai consommé de 73,21%. Le retard s'explique par la non libération des emprises et le ripage du linéaire afin d'éviter le déplacement d'un important réseau électrique.

B. Statistiques des indemnités

Au cours du mois de Mai 2022, **44 PAP** ont été indemnisées pour un montant de **214 771 585 FCFA**, portant le total de PAP indemnisées à **153** sur **1097** PAP recensées, pour un montant total de **344 848 233 FCFA**. Le tableau 30 présente le détail de ces indemnités.

Tableau 30 : Tableau récapitulatif des indemnités des PAP Sortie Est (Lot 2) au 31 Mai 2022

Secteur	Statuts	Nbre PAP ayant négocié	Montant	Nbre PAP ayant été indemnisées	Montant	%
	Locataire ménage	0	-	-	-	
	Hébergé gratuit	0	-	-	-	
	Locataire Activité commerciale et artisanale	0	-	-	-	
	Propriétaire résident	0	-	-	-	
	Propriétaire non résident	1	12 057 000	-	-	0%

Secteur	Statuts	Nbre PAP ayant négocié	Montant	Nbre PAP ayant été indemnisées	Montant	%
ANYAMA	Propriétaire Activité commerciale et artisanale	39	41 607 000	8	3885000	0%
	Propriétaire d'équipement	0	-	-	-	0%
	Propriétaire foncier	2	12 344 150	-	-	0%
	Exploitant agricole	15	26 257 428	11	18 175 194	40%
	Employés	8	1 440 000			0%
Total		65	93 705 578	19	22 060 194	9%
ABOBO	Locataire ménage	0	-	-	-	0%
	Hébergé gratuit	0	-	-	-	0%
	Locataire Activité commerciale et artisanale	1	350 000	-	-	0%
	Propriétaire résident	0	-	-	-	0%
	Propriétaire non résident	2	1 700 000	1	75 000	50%
	Propriétaire Activité commerciale et artisanale	37	68 495 389	15	58 804 889	46%
	Propriétaire d'équipement		-	-	-	0%
	Propriétaire foncier		180 000	-	-	0%
	Exploitant agricole		-	-	-	0%
	Employés		1 890 000	-	-	0%
Total		49	72 615 389	16	58 879 889	37%
YOPOUGON	Locataire ménage	187	43 010 000	41	9 430 000	22%
	Hébergé gratuit		-	-	-	0%
	Locataire Activité commerciale et artisanale	73	25 550 000	-	-	0%
	Propriétaire résident	60	196 172 490	9	61 693 890	15%
	Propriétaire non résident	87	305 198 350	16	125 464 900	14%
	Propriétaire Activité commerciale et artisanale	114	78 963 940	49	20 418 560	45%
	Propriétaire d'équipement	6	58 488 800	3	46 900 800	50%
	Propriétaire foncier		8 960 000	-	-	0%
	Exploitant agricole		-	-	-	0%
	Employés	12	3 923 437	-	-	0%
Total		543	720 267 017	118	263 908 150	21%
Total		657	886 587 984	153	344 848 233	23%

C. Taux de libération des emprises

Sur le Lot 2, il n'y a pas eu de libération d'emprise au cours du mois de Mai 2022. Ainsi, le taux de libération reste à 94% contre 100% prévu à date, soit 21,62 km d'emprises libérées sur 23 km. Cet écart s'explique par le ripage du linéaire qui a entraîné l'élaboration d'un PAR complémentaire en cours de finalisation. Le récapitulatif des libérations d'emprise est présenté dans le tableau 31.

Tableau 31 : Tableau récapitulatif de libération des emprises au 31 Mai 2022 sur le Lot 2

Lot	Désignation	Linéaire total (km)	Taux de libération des emprises %	Linéaire libéré (km)	Linéaire à libérer (km)
Lot 2	Travaux de dédoublement de la route de la Prison Civile	23	94%	21,62	1,61

3.6. Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)

A. Taux d'avancement des travaux et déplacement des réseaux

Au 31 Mai 2022, le taux d'avancement des travaux et de déplacement des réseaux (MOOV, MTN, Orange, SODECI, CI-ENERGIE, AWALE, DITT, ANSUT) est de 62% contre une prévision de 85% pour un délai consommé de 91%. Le retard s'explique par le processus de sélection de la mission de contrôle encore en cours, des modifications majeures notamment sur le réseau d'assainissement, la découverte des nouveaux réseaux et la non libération des emprises.

B. Statistiques des indemnisations

Au cours du mois de Mai 2022, **57** PAP ont été indemnisées. Ainsi, le nombre total de PAP indemnisées est de **163** PAP sur **490** recensées, pour un montant total de **81 854 250 FCFA**. Le tableau 32 présente le détail de ces indemnisations.

Tableau 32 : Tableau récapitulatif des indemnisations des PAP du Bvd Latrille (Lot 3) au 31 Mai 2022

Secteur	LATRILLE MAI 2022 Statuts	NEGOCIATION					INDEMNISATION	
		Initial				Reste	PAP indemnisées	Montant
		PAPs	PAPs	Pourcentage	Negocie à Payer	PAPs		
COCODY	Locataire menage	-	-	0%	-	-	-	-
	Hébergé gratuit	-	-	0%	-	-	-	-
	Activité commerciale et artisanale Plein air	74	26	35%	5 200 000	48	22	4 400 000
	Locataire Activité commerciale et artisanale	80	52	65%	27 407 380	28	32	11 200 000
	Propriétaire résident	-	4	75%	2 147 000	-	-	-
	Propriétaire non résident	72	32	41%	123 458 300	46	11	17 014 650
	Propriétaire Activité commerciale et artisanale	140	115	82%	63 491 247	25	98	49 239 600
	Propriétaire d'équipement	-	-	0%	-	-	-	-

	Propriétaire foncier	4	5	36%	141 798 000	6	-	-
	Employes	121	70	58%	12 600 000	51	-	-
Total		490	310	60%	376 101 927	202	163	81 854 250

C. Taux de libération des emprises

La totalité des emprises du projet du Boulevard Latrille a été libérée depuis le mois d'avril 2021. Les travaux sont toujours en cours.

Rappelons à toutes fins utiles, que dès l'annonce du projet, des étapes de négociations et de la signature des documents (procès-verbaux de négociation et certificats de compensation), les PAP ont de manière délibérée décidé de libérer les emprises en attendant leur paiement.

Aussi, les PAP concernées ayant pour statut pour la plupart PAC/AC-PA, ont-elles délocalisé leurs activités hors de l'emprise du projet. Le récapitulatif des emprises libérées sur le Lot 3 est présenté dans le tableau 33.

Tableau 33 : Tableau récapitulatif de libération des emprises au 31 Mai 2022 sur le Lot 3

Lot	Désignation	Linéaire total (km)	Taux de libération des emprises %	Linéaire libéré (km)	Linéaire à libérer (km)
Lot 3	Travaux du prolongement du Boulevard Latrille	7,6	100%	7,60	0,00

3.7. Aménagements connexes

Les aménagements connexes du PTUA portent sur 28 projets dont seulement 05 induisent la prise en compte de la sauvegarde sociale :

- Etude APS et APD des travaux de construction de la ligne 1B du BRT de Yopougon ;
- Elaboration d'un Plan Vert et du Parkway de Yopougon ;
- Aménagement des quartiers de Boribana, Yao Sehi et Doukouré ;
- Construction de 4 centres multifonctionnels pour les femmes et d'équipements marchands (Aire de stationnement et Réhabilitation du Marché de Koumassi et aménagement du site de réinstallation temporaire des occupants du marché pendant sa réhabilitation ;
- Appui aux activités génératrices de revenus (AGR) pour 3000 femmes.

Les études dans le cadre de ces projets ont pour objectif de faire des monographies des zones d'implémentation. Les conclusions des rapports de ces études seront transmises au Gouvernement et au DAA. Une visite de tous les sites d'aménagement est prévue dans le mois de juin 2022. Cette visite permettra d'évaluer le statut du foncier de chaque site ainsi que l'état de son occupation. Elle permettra également de déterminer les projets qui feront l'objet de PAR.

En ce qui concerne les études (Elaboration de Plan d'Urbanisme de détails (PUd), APS et APD des travaux de construction de la ligne 1B du BRT de Yopougon, Aménagement des quartiers de Boribana, Yao Sehi et Doukouré, Construction de 4 centres multifonctionnels pour les femmes et d'équipements marchands), les TDR ont été élaborés et transmis à la Banque pour information. Quant aux actes de cession des surfaces mises à disposition par les Mairies (Attécoubé, Brofodoumé Bingerville et Koumassi) et le propriétaire du site de Brofodoumé, pour la construction des centres multifonctionnels et des équipements marchands, ces documents sont disponibles au niveau du PTUA et seront partagés avec la Banque au mois de juin 2022.

En attendant les rapports provisoires des études citées ci-dessus, aucune activité de sauvegarde sociale n'a été réalisée au cours de ce mois de Mai 2022 sur les aménagements connexes.

IV-ACTIONS D'INFORMATION, DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION DES PARTIES PRENANTES DU PROJET

Au cours de ce mois de Mai 2022, quinze (15) réunions d'information, de sensibilisation et deux (02) consultations publiques avec les PAP ont été organisées sur l'ensemble des projets du PTUA. Ces rencontres se sont déroulées sous forme de rencontres, de visites à domicile et sous forme de réunions d'échanges. Elles avaient pour objectifs de :

- Donner des informations aux PAP sur le projet ;
- Inciter les PAP n'ayant pas encore négocié à aller à la négociation ;
- Inviter les PAP dont les noms sont sur les listes de paiement à venir se faire payer en leur précisant la liste des documents requis ;
- Inviter les PAP ayant été indemnisées à libérer les emprises.

Le détail des rencontres d'information et de sensibilisation est présenté par projet dans les tableaux 34,35,36 et 37

4.1. Projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)

Quatre (04) séances d'information et de sensibilisation et **une (01)** réunion de consultation ont été réalisées du 10 au 20 Mai 2022, par l'ONG OIDEL dans les quartiers traversés par les travaux de construction du 4e Pont. Les dates et lieux de ces séances d'informations et de sensibilisation tenues au cours du mois de Mai 2022 sont présentés dans le tableau 34.

Tableau 34 : Détails des réunions d'information et de sensibilisation tenues au cours du mois de Mai 2022

N°	Dates	Lieux
1	10 05 2022	Santai 3 Yopougon
2	14 05 2022	Doukouré Yopougon
3	17 05 2022	Doukouré, Nouveau Quartier, Fromager, Jean Paul 2 et Santai Yopougon
4	18 05 2022	Doukouré et Nouveau Quartier Yopougon
5	20 05 2022	Santai et Jean Paul 2 Yopougon

4.2. Construction de trois (3) Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand

Aucune séance d'information et de sensibilisation n'a eu lieu au cours de ce mois de Mai 2022.

4.3. Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville-Lot 1)

L'ONG HUMANDEV a réalisé du 05 au 24 Mai 2022, cinq (05) séances d'information et de sensibilisation à l'attention des PAP dans la Commune de Yopougon, précisément dans les quartiers de Gesco, marché Bagnon et de Niangon Adjamé. Les détails des séances d'information et de sensibilisation sont contenus dans le tableau 35.

Tableau 35 : Détails des séances d'information et de sensibilisation tenues au cours du mois de Mai 2022

N°	Dates	Lieux
1	05 05 2022	Lot 1 (Yopougon-Marché Bagnon)

N°	Dates	Lieux
2	11 05 2022	Lot 1 (Yopougon-Niangon Adjamé Extension)
3	17 05 2022	Lot 1 (Yopougon-Niangon Adjamé Village)
4	19 05 2022	Lot 1 (Yopougon-Niangon Adjamé Extension)
5	24 05 2022	Lot 1 (Yopougon-Niangon Adjamé Extension)

4.4. Projet du Dédoublage de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotrè-Péage Thomasset-Lot 2)

L'ONG HUMANDEV a réalisé du 13 au 31 Mai 2022, quatre (04) réunions d'information et de sensibilisation à l'attention des PAP dans la Commune de Yopougon dans les secteurs de CIMAF et de Bel Air. Les détails des séances d'information et de sensibilisation sont contenus dans le tableau 36.

Tableau 36 : Détails des séances d'information et de sensibilisation tenues au cours du mois de Mai 2022

N°	Dates	Lieux
1	13 05 2022	Lot 2 (Yopougon-CIMAF)
2	19 05 2022	Lot 2 (Yopougon-CIMAF-Bel Air)
3	23 05 2022	Lot 2 (Yopougon-CIMAF)
4	31 05 2022	Lot 2 (Yopougon-CIMAF)

4.5. Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)

Aucune séance d'information et de sensibilisation n'a eu lieu au cours de ce mois de Mai 2022.

4.6. Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lots 4 et 5)

L'ONG OIDEL a réalisé les 19 et 24 Mai 2022, trois (03) réunions d'information et de sensibilisation à l'attention des PAP dans les Communes de Cocody, Abobo et Anyama dans les quartiers d'Angré Extension, Djibi village, Akekoi, Anyama Adjamé et KIB. Les détails des séances d'informations et de sensibilisation tenues au cours du mois de Mai 2022 est présenté dans le tableau 37.

Tableau 37 : Détails des réunions d'information et de sensibilisation tenues au cours du mois de Mai 2022

N°	Dates	Lieux
1	19 05 2022	Lot 4 (Cocody-Angré Extension)
2	19 05 2022	Lot 5 (Abobo/Anyama- Djibi village, Akekoi, Anyama Adjamé et KIB)
3	24 05 2022	Lot 4 (Cocody-Angré Extension)

V- SUIVI DU PROCESSUS DE NÉGOCIATION DES PAP

Au cours de ce mois de Mai 2022, **90** PAP ont pris part aux séances de négociation et ont signé chacun, un Certificat de compensation et un Procès-verbal de négociation au sein des 04 Commissions Locales de Négociation (CLN) de Yopougon, Anyama, Cocody et Adjamé dans

les 06 communes traversées par le PTUA. Les détails des négociations globales depuis le démarrage sont donnés dans le tableau 38.

Tableau 38 : Détail des négociations sur l'ensemble des projets depuis le démarrage au 31 Mai 2022

Lots	Projets	Nbre de PAP initiales	Nbre de PAP ayant négocié en Mai 2022	Montant négocié	Reste à négocier
//	Construction du 4ème pont et ses voies d'accès	20 803	80	645217247	3 307
//	Construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterrand	290	-	-	71
Lots 4 et 5	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	3011	10	106177700	625
Lot 2	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset	1 097	-	-	440
Lot 1	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	3 307	-	-	895
Lot 3	Prolongement du Boulevard Latrille	490	-	-	182
TOTAL		28 998	90	751 394 947	5 520

Depuis le lancement de l'opération de négociation avec les PAP en 2017, un total de **23 477** PAP ont négocié sur les **28 998** PAP recensées, soit un taux de négociation de **80,96%** au 31 Mai 2022.

Les détails des négociations sur l'ensemble des projets sont présentés dans le tableau 39.

Tableau 39 : Détail des négociations sur l'ensemble des projets au cours du mois de Mai 2022

Lots	Projets	Nbre de PAP initiales	Nbre de PAP ayant négocié	Montant négocié	PAP n'ayant pas encore négocié
//	Construction du 4ème pont et ses voies d'accès	20 803	17 496	33 522 721 077	3 307
//	Construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterrand	290	219	415 725 240	71
Lots 4 et 5	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	3011	2 386	26 260 568 053	625
Lot 2	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset	1 097	657	886 587 984	440

Lot 1	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	3 307	2 411	3 040 785 028	895
Lot 3	Prolongement du Boulevard Latrille	490	308	342 449 927	182
TOTAL		28 998	23 477	64 468 837 309	5 520

5.1. Pour la construction du 4ème Pont et ses voies d'accès

Les négociations ont démarré le 27 décembre 2017 à Attécoubé, le 14 août 2018 à Yopougon et le 03 Septembre 2018 à Adjamé. Elles se poursuivent à ce jour. Le nombre total des PAP ayant négocié depuis le début de l'opération en 2017 sur le 4ème Pont est de 17 478. Au cours de ce mois de Mai 2022, les PAP ayant négocié sur ce projet se répartissent comme suit :

- Attécoubé : **Dix-huit (18)** PAP ont négocié, portant le nombre à **6 992** sur **7 370** PAP identifiées dans l'emprise du projet, soit **94,87%**. Le montant des PAP ayant négocié est de **11 208 295 715 FCFA**.
- Yopougon : **Cinquante-sept (57)** PAP ont négocié, portant le nombre à **9 480** sur **11 809** PAP identifiées dans l'emprise du projet, soit **80,27%**. Le montant des PAP ayant négocié est de **13 759 045 802 FCFA**.
- Adjamé : **Neuf (09)** PAP ont négocié, portant le nombre à **1 024** sur **1 624** PAP identifiées dans l'emprise du projet, soit **63,05%**. Le montant des PAP ayant négocié est de **7 605 178 694 FCFA**.

5.2 Construction des trois (3) échangeurs du Boulevard Mitterrand

Au cours du mois de Mai 2022, il n'y a eu aucune négociation sur les 03 échangeurs. Le nombre des PAP ayant négocié, demeure inchangé : **219 sur 290 PAP**, soit **75,51%**.

5.3. Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lots 4 et 5)

Au cours de ce mois de Mai 2022, quarante-quatre (44) PAP ont négocié, portant le nombre à **2 373 sur 3 011 PAP** identifiées dans l'emprise du projet, soit **79%** Le montant des PAP ayant négocié est de **386 291 057 FCFA**.

5.4. Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)

Au cours de ce mois de Mai 2022, deux (02) PAP ont négocié, portant le nombre à **310 sur 490 PAP** identifiées dans l'emprise du projet, soit **60%**. Le montant des PAP ayant négocié est de **33 652 000 FCFA**

5.5 Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'Dotrè-Péage Thomasset-Lot 2)

Au cours de ce mois de Mai 2022, sept (07) PAP ont négocié, portant le nombre à **657 sur 1 097 PAP** identifiées dans l'emprise du projet, soit **59%**. Le montant des PAP ayant négocié est de **4 953 500 FCFA**

5.6 Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond-point de GESCO-Carrefour route de Jacquville-Lot 1)

Au cours de ce mois de Mai 2022, quarante-huit (48) PAP ont négocié, portant le nombre à **2405 sur 3 307 PAP** identifiées dans l'emprise du projet, soit **73%**. Le montant des PAP ayant négocié est de **9 743 192 FCFA**.

VI- SUIVI DES INDEMNISATIONS DES PAP

Au cours du mois de Mai 2022, **1 177** PAP ont été indemnisées. Ainsi, depuis le lancement de l'opération d'indemnisation des PAP en 2017, un total de **15 090** PAP ont été indemnisées à la date du 31 Mai 2022, sur un total de **23 459** PAP ayant négocié, soit 64,32% par rapport aux PAP ayant négocié et 52,03% par rapport au nombre global de PAP identifiées dans les emprises du projet. Les détails des indemnisations globales depuis le démarrage sont donnés dans le tableau 40.

Tableau 40 : Détail des indemnisations sur l'ensemble des projets depuis le démarrage au 31 Mai 2022

Lots	Projets	Nbre de PAP initiales	Nbre de PAP ayant négocié	Nbre de PAP indemnisées	Montant indemnisés	PAP restant à indemniser
//	Construction du 4ème pont et ses voies d'accès	20 803	17 478	12 357	24 774 455 456	8446
//	Construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterrand	290	219	-	-	290
Lots 4 et 5	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	3011	2 386	1032	4 600 410 981	1965
Lot 2	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset	1 097	657	157	344 848 233	944
Lot 1	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	3 307	2 411	1381	1 184 305 161	1926
Lot 3	Prolongement du Boulevard Latrille	490	308	163	81 854 250	327
TOTAL		28 998	23 459	15 090	32 790 366 178	13 908

Ce sont au total **1 177** PAP qui ont été indemnisées au cours de ce mois de Mai 2022, pour un montant de **3 431 519 621 FCFA**. Les détails des indemnisations faites au cours du mois de Mai 2022 sont contenus dans le tableau 41.

Tableau 41 : Détail des indemnisations sur l'ensemble des projets au cours du mois de Mai 2022

Lots	Projets	Nbre de PAP initiales	Nbre de PAP ayant négocié en Mai 2022	Nbre de PAP indemnisées en Mai 2022	Montant des indemnisations	PAP restant à indemniser
//	Construction du 4ème pont et ses voies d'accès	20 803	80	823	2 453 020 107	8446

//	Construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterrand	290	-	0	0	290
Lots 4 et 5	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	3011	10	55	191 406 371	1965
Lot 2	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotré – Péage Thomasset)	1 097	-	44	214 771 585	944
Lot 1	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	3 307	-	198	542 302 238	1 926
Lot 3	Prolongement du Boulevard Latrille	490	-	57	30 019 320	327
Total		28 998	90	1 177	3 431 519 621	13 908

6.1. Projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)

Au cours de ce mois de Mai 2022, **823 PAP** ont été indemnisées pour un montant total de **2 453 020 107 FCFA** détaillé comme suit :

- **Cent cinq (105) PAP** à Attécoubé pour un montant de **422 732 145 FCFA** ;
- **Six cent quatre-vingt-cinq (685) PAP** à Yopougon pour un montant de **963 706 219 FCFA** et
- **Trente-trois (33) PAP** à Adjamé pour un montant de **1 066 581 743 FCFA**.

Ainsi le nombre total de PAP indemnisées à la date du 31 Mai 2022 est de **12 357 sur 20 803** PAP recensées pour un montant total de **24 774 455 456 FCFA**.

6.2. Construction de trois (3) Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand

Au 31 Mai 2022, aucune des 290 PAP recensées n'a encore été indemnisée.

6.3. Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lot 4 et 5)

Au cours du mois de Mai 2022, **55 PAP** ont été indemnisées pour un montant de **191 406 371 FCFA**, portant le total de PAP indemnisées à **1046** sur **3011** PAP recensées, pour un montant total de **4 600 410 981 FCFA** sur les Lots 4 et 5

6.4. Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville- Lot 1)

Au cours du mois de Mai 2022, **198 PAP** ont été indemnisées pour un montant de **542 302 238 FCFA**, portant le total de PAP indemnisées à **1 381** sur **3 307** PAP recensées, pour un montant total de **1 184 305 161 FCFA** sur le Lot 1

6.5. Projet du dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotré-Péage Thomasset-Lot 2)

Au cours du mois de Mai 2022, **44 PAP** ont été indemnisées pour un montant de **214 771 585 FCFA**, portant le total de PAP indemnisées à **153** sur **1097** PAP recensées, pour un montant total de **344 848 233 FCFA**.

6.6. Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)

Au cours du mois de Mai 2022, **57 PAP** ont été indemnisées pour un montant de **30 019 320 FCFA**. Ainsi, le nombre total de PAP indemnisées est de **163 PAP** sur **490** recensées, pour un montant total de **81 854 250 FCFA**.

VII- SUIVI DU PROCESSUS DE RÉINSTALLATION DES PAP

La CC-PTUA a acquis par le biais de l'AGEF, cinq (05) sites d'une superficie totale de 68 ha à Anyama (03 sites) et Songon (02 sites). Compte tenu du nombre de 406 PAP qui ont opté pour la réinstallation, la CC-PTUA a démarré l'aménagement de 02 sites pour l'instant. Il s'agit des sites d'Ayewahi dans la Commune de Songon (12 ha) et d'Ebimpé dans la Commune d'Anyama (17 ha).

En plus de ces 05 sites, la CC-PTUA a également démarré l'aménagement de 02 autres sites dont celui de la réinstallation des gros camions et celui de la réinstallation des taxis communaux des 3 Echangeurs.

7.1. Site d'Ayewahi à Songon (12 ha)

Ce site est situé dans le village d'Ayewahi dans la Commune de Songon et couvre une superficie de 12 ha. Au 31 Mai 2022, l'état d'avancement des travaux est de 95% pour la construction de 417 logements prévus. A date, 228 logements sont achevés, 228 clés ont été remises aux PAP depuis le 26 Novembre 2021.

Cette opération s'effectue de façon progressive à mesure de la disponibilité des logements. Les actions visant à finaliser l'aménagement de ce site de recasement sont les suivantes :

- 189 logements à achever (gros œuvres) ;
- Travaux de protection et de signalisation ;
- Pose de compteurs de la SODECI et de la CIE.

La situation de recasement sur ce site par projet est récapitulée dans le tableau 42 ci-après.

Tableau 42 : Situation de réinstallation des PAP/PR au 31 Mai 2022

Lot	Nbre de PAP/PR recensées	Nbre de PAP/PR ayant opté pour la réinstallation ⁵	Nbre de PAP/PR réinstallées au mois de Mai 2022	Nbre total de PAP/PR déjà réinstallées	Nbre de PAP/PR restant à réinstaller ⁶
4ème Pont et ses voies d'accès	20 803	302	08	222	80
Trois échangeurs sur le boulevard Mitterand	290	0	0	0	0
Lots 4 et 5 : Y4	3 011	85	0	0	85

⁵ Le nombre de PAP ayant opté pour le recasement est fonction de l'évolution des négociations

⁶ Le nombre de PAP restant à réinstaller est fonction du nombre de PAP recasées

Lot 1: Sortie Ouest	3 307	19	06	06	13
Lot 2 : Sortie Est	1 097	0	0	0	0
Lot 3 : Boulevard Latrille	490	0	0	0	0
TOTAL	28 998	406	14	228	178

- **Projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé) :** Le 20 Mai 2022, 8 PAP/PR ont procédé au tirage de clés en vue du recasement. Ainsi, le nombre de PAP recasées devient 222 et réparti comme suit, selon les types de logement : (i) 69 PAP pour les bâtis de 2 pièces ; (ii) 111 PAP pour les bâtis de 3 pièces ; (ii) 42PAP pour les bâtis de 4 pièces.
- **Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville-Lot 1) :** Le 24 Mai 2022, 6 PAP/PR ont procédé au tirage de clés en vue du recasement. Ainsi, le nombre de PAP recasées est de 06 sur les 19 ayant opté pour le recasement. Ce nombre est réparti comme suit, selon les types de logement : (i) 0 PAP pour les bâtis de 2 pièces ; (ii) 3 PAP pour les bâtis de 3 pièces ; (ii) 3 PAP pour les bâtis de 4 pièces.
- **Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotrè-Péage Thomasset-Lot 2) :** Aucune PAP/PR ne fait l'objet de déplacement involontaire car toutes les PAP de ce projet ont opté pour l'indemnisation en numéraire.
- **Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3) :** Aucune PAP/PR ne fait l'objet de déplacement involontaire car toutes les PAP de ce projet ont opté pour l'indemnisation en numéraire.
- **Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama (Lot 4 et 5) :** Aucune PAP/PR ne fait l'objet de déplacement involontaire car toutes les PAP de ce projet ont opté pour l'indemnisation en numéraire.

Le détail des PAP recasées sur le site d'Ayewahi est présenté dans le tableau 43.

Tableau 43 : Détails des propriétaires de bâtis recasés au 31 Mai 2022

Lots	Projets	Nbre de PAP/PR ayant opté pour le recasement	Nbre de PAP/PR recasées	Nbre de PAP/PR restant à recaser
//	Construction du 4 ^{ème} pont et ses voies d'accès	323	222	101
//	Construction de trois (3) échangeurs sur le boulevard Mitterrand	N/A	N/A	N/A
Lots 4 et 5	Construction de l'Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé – Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama	N/A	N/A	N/A
Lot 2	Projet de dédoublement de la route d'Anyama appelée Sortie Est (Autoroute Nord – Carrefour zone industrielle Yopougon – Carrefour N'Dotrè – Péage Thomasset	N/A	N/A	N/A
Lot 1	Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord – Rond GESCO – Carrefour route de Jacquville)	19	06	13
Lot 3	Prolongement du Boulevard Latrille	N/A	N/A	N/A
TOTAL		342	228	114

7.2. Site d'Ebimpé à Anyama (17 ha)

Au 31 Mai 2022, le taux d'avancement physique des travaux est estimé à 50% avec un taux de consommation de 100%. Vu l'incapacité de l'entreprise à exécuter les travaux, le contrat a été résilié et le processus de sélection de la nouvelle entreprise est en cours.

7.3. Site de recasement des gros camions

Au 31 Mai 2022, le taux d'avancement global des travaux est estimé à 95%. Seuls les travaux de réalisation de la couche de roulement, de signalisation et de finition du bâtiment ne sont pas encore exécutés parce que l'entreprise est en attente de la signature de son avenant par les autorités compétentes.

7.4. Site de réinstallation des taxis communaux 3 échangeurs

Ce site est situé à la Riviera 3 dans la Commune de Cocody sur un domaine public de l'Etat. Il couvre une superficie de 724m². Le taux d'avancement des travaux du site de recasement des taxis communaux est estimé à 95% pour un délai de consommation de 100% au 31 Mai 2022 et ce site permettra le chargement de deux (02) fils de 25 voitures sur 100m.

Pour la finalisation de ce site les travaux suivants sont prévus

- Un mur de soutènement en béton armé de 2m de hauteur et 102 m de longueur ;
- Un remblai ;
- Une chaussée en béton sur 7m de largeur ;
- Des garde-corps en béton sur 1m20 de hauteur ;
- Un aménagement acteurs entrés et sorties.

VIII- NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE DES MESURES SOCIALES PRÉVUES PAR LE PGES

Les PGES du PTUA, prévoient un ensemble de dispositifs d'hygiène, de santé et de sécurité pour garantir de bonnes conditions de travail aux employés :

- Le recrutement des employés conformément au code du travail en vigueur en Côte d'Ivoire, et aux textes d'application relatif au travail temporaire ;
- Le port d'EPI pour tous les employés et visiteurs des chantiers ;

- L'équipement des chantiers de dispositifs médicaux (infirmierie avec médicaments/ambulance...);
- La construction de latrines en nombre suffisant et répondant aux normes d'hygiène fonctionnelles ;
- L'installation d'extincteurs sur l'ensemble des chantiers ;
- La formation et la sensibilisation des travailleurs sur le VIH SIDA et distribution de condoms
- La gestion des déchets solides sur les chantiers ;
- La réglementation des personnes, des travailleurs et des véhicules sur les chantiers.

8.1. Conditions de travail constatées sur les chantiers

La plupart des employés engagés sur les chantiers du PTUA disposent d'un contrat de travail à l'exception des journaliers. Aussi, chaque base vie dispose-t-elle d'une infirmerie et d'une ambulance.

Toutefois, des faiblesses sont constatées dans l'application de certains dispositifs. Il s'agit notamment de :

- La mise à disposition et du port des EPI ;
- La nature des contrats des travailleurs et des employés ;
- La formation et la sensibilisation des employés sur les mesures de santé, sécurité et d'hygiène ;

Ces faiblesses pourraient expliquer en partie la plupart des accidents enregistrés sur les chantiers du PTUA. Toutefois, au cours de ce mois de Mai 2022 aucun arrêt de travail n'a été observé sur tous les chantiers du PTUA.

8.2. Accidents mortels

Depuis le démarrage des travaux, huit (08) accidents mortels se sont produits sur le chantier occasionnant la mort de sept (07) employés et un (1) riverain de l'entreprise des travaux. Au cours de ce mois de Mai 2022, aucun accident n'a été enregistré sur les chantiers.

IX-GESTION DES PLAINTES

9.1. Présentation du mécanisme de gestion des plaintes

Au cours de la mise en œuvre du PAR, des plaintes et conflits peuvent survenir. Ces plaintes et conflits peuvent être causés par les différentes situations suivantes :

- Erreurs et/ou omissions dans l'identification des personnes et des biens affectés par le projet lors des opérations de recensement des PAP ;
- Désaccord sur le statut de PAP (Propriétaire résident, Propriétaire non résident, locataire...) qui leur a été attribué lors des opérations de recensement ;
- Désaccord sur les limites des terrains, soit entre la personne affectée et le rapport du PAR ou soit entre deux voisins ;
- Conflit sur la propriété d'un bien, soit entre plusieurs personnes affectées ou soit entre plusieurs villages ;
- Désaccord sur le coût de l'évaluation d'un terrain ou des biens, faite dans le rapport du PAR ;
- Problèmes familiaux (successions, divorces, ou autres) qui soulèvent des conflits entre héritiers ou membres d'une même famille concernant une propriété ou des parties d'une propriété ou encore d'un autre bien donné ;

Pour répondre aux différents cas de réclamations ou de plaintes qui pourraient survenir lors de la mise en œuvre du PAR, un mécanisme de gestion des plaintes a été mis en place. Ce mécanisme admet deux types de recours ou de règlement : le règlement à l'amiable et le recours à la voie judiciaire.

9.1.1. Dispositif de gestion des plaintes

Le dispositif de gestion des plaintes et litiges mis en place est basé sur des structures-relais qui doivent assurer les enregistrements, faire des vérifications et des organismes habilités à assurer les arbitrages et/ou les règlements. Il comprend les structures et personnes suivantes :

- ONG ;
- Cabinet ayant fait l'étude du PAR et qui assure l'assistance technique sur le projet ;
- Cellule d'Exécution du PAR ;
- Comité de Suivi du PAR ;
- Cellule de Coordination du PTUA ;
- L'Agence Judiciaire du Trésor ;
- Tribunal d'Abidjan.

9.1.2. Mode opératoire

Le mode opératoire proposé pour la gestion des plaintes et des litiges a pour but de garantir la transparence et la confidentialité du processus à travers l'implication des ONG et l'information par écrit des PAP de toutes les étapes du processus. Ce mode opératoire proposé repose sur deux (2) principes à savoir : le règlement à l'amiable et le règlement par voie judiciaire.

9.1.2.1. Règlement à l'amiable

Le règlement à l'amiable est le mode de règlement privilégié dans le cadre de la gestion des litiges nés des actions de la mise en œuvre du projet. Pour ce faire, un mécanisme de gestion est mis en place. Il présente deux niveaux de gestion : la Cellule d'Exécution du PAR (CE-PAR) et le Comité de Suivi de la mise en œuvre du PAR (CS-PAR).

Au sein de la CE-PAR, il existe un Bureau de gestion des Plaintes. Des représentants du Bureau de gestion Plaintes ont été installés dans chacune des trois Cellules délocalisées de la CE-PAR dans les Communes concernées par les activités du Projet. Ces représentants travaillent en collaboration avec les ONG en charge de l'accompagnement social des PAP du 4^{ème} pont d'Abidjan et ses voies d'accès et des voies structurantes.

- Enregistrement des plaintes :

- Par le bureau des plaintes au sein des cellules délocalisées de la CE-PAR dans chacune des trois communes concernées composé de l'agent administratif en charge des plaintes et d'un représentant de l'ONG OIDEL et Human DEV ;
- Par le bureau des plaintes au sein de la CE-PAR composé d'un psychologue chargé des plaintes qui collabore étroitement avec l'ensemble des représentants de l'ONG OIDEL et Human DEV au niveau de chaque commune ;
- Un courrier de réception de la plainte indiquant le délai de traitement de celle-ci (**7jours ouvrés**), est remis à la PAP.

- Traitement des plaintes :

- **Au niveau des Cellules délocalisées de la CE-PAR dans les communes** : ces cellules traitent les plaintes formulées auprès du bureau des plaintes en leur sein dans un délai de 05 (cinq) jours. Ce traitement se fait en relation avec l'ONG et du cabinet CIIC. Elle reçoit

le plaignant pour un règlement à l'amiable. En cas d'accord, les PV de négociation et les certificats de compensation sont signés par la PAP qui signe aussi une fiche de retrait de plainte.

Les cellules délocalisées et le psychologue ne sont pas compétents pour traiter les cas de litiges liés au coût de l'évaluation du bâti et des problèmes de succession.

Si le traitement de la plainte n'est pas à la satisfaction du plaignant, la plainte est transmise au Psychologue gestionnaire des plaintes dans un délai de deux (02) jours. Celui-ci analyse la plainte et reçoit le plaignant pour un règlement à l'amiable. En cas d'accord, les PV de négociation et les certificats de compensation sont signés par la PAP qui signe aussi une fiche de retrait de plainte. En cas de désaccord le Psychologue gestionnaire des plaintes transmet la plainte au Président de la CE-PAR dans un délai de 2 jours.

Au niveau de la CE-PAR : elle traite (i) toutes les plaintes qui n'ont pas trouvé solutions satisfaisantes pour le plaignant après traitement des cellules délocalisées des CE-PAR dans les communes, (ii) les plaintes formulées directement en leur sein, dans un délai de 10 (dix) jours. Elle reçoit le plaignant pour un règlement à l'amiable. En cas d'accord, les PV de négociation et les certificats de compensation sont signés par la CE-PAR et la PAP qui signe aussi une fiche de retrait de plainte. En cas de désaccord, la PAP est informée par courrier de la CE-PAR que sa plainte est transmise au Comité de Suivi du PAR dans un délai de deux (02) jours.

Au niveau du Comité de Suivi du PAR : la CE PAR transmet au Comité de Suivi toutes plaintes, doléances et réclamations qu'elle n'a pas pu traiter en son sein. Le Comité de suivi, après examen dans un délai de sept (7) jours, convoque les PAP concernés pour une négociation à l'amiable. Le CS PAR informe le PAP de sa décision finale par courrier.

En cas d'échec, le CS PAR en informe la CC-PTUA qui rencontre le plaignant en vue de trouver une solution. Après épuisement de toutes les voies de négociation à l'amiable, le plaignant ou la CC-PTUA peut saisir les juridictions compétentes en la matière.

Dans tous les cas, la cellule d'exécution du PAR, le Comité de Suivi, la Cellule de Coordination doivent développer une approche conciliante afin de préserver les droits et les intérêts de chaque partie. Le règlement à l'amiable est l'option privilégié.

9.1.2.2. Règlement par voie judiciaire

Le recours à la justice n'est possible qu'en cas de l'échec de tous les recours de la voie à l'amiable. Si le requérant ou le PTUA n'est pas satisfait, il peut saisir la justice à travers le tribunal de première instance d'Abidjan à ses frais. Pour cela, la démarche à suivre est la suivante (la PAP rédige une plainte adressée au Tribunal d'Abidjan ;

- Le PTUA saisi l'Agent Judiciaire du Trésor (AJT) qui rédige une plainte adressée au Tribunal d'Abidjan ;
- Le Tribunal convoque la PAP et les représentants du projet pour les entendre ;
- Le Tribunal rend le verdict.

Le recours aux tribunaux nécessite souvent des délais longs avant qu'une affaire soit traitée. Le projet doit communiquer suffisamment par rapport à ce risque pour que les parties prenantes en soient informées et favorisent le recours à un mécanisme extrajudiciaire de traitement des litiges faisant appel à l'explication et à la médiation par des tiers. Avant le démarrage des travaux, toutes les plaintes doivent être définitivement gérées.

Au niveau préventif, il est nécessaire d'identifier les conflits potentiels et de mettre en œuvre les mesures d'atténuation assez précocement dans le projet, en utilisant une approche participative qui intègre toutes les catégories sociales potentiellement intéressés.

9.2. Plaintes enregistrées jusqu'au 31 Mai 2022

Depuis le démarrage de la mise œuvre du PTUA, le Bureau de Gestion des Plaintes (BGP) a enregistré 3299 plaintes dont 3227 (97,81%) traitées et clôturées, 72 (2,19%) en cours de traitement. Les types de plaintes portent globalement sur :

- L'omission dans la base de données des PAP ;
- Les PAP non recensées, la contestation de montant et de l'évaluation des bâtis impactés ;
- La contestation du statut attribué aux PAP ;
- Le litige sur propriété;
- L'erreur sur nom et prénoms, sur le numéro de pièces d'identité et sur l'identifiant de PAP;
- Les dégâts causés par les entreprises en charge des travaux.

Le récapitulatif global des plaintes est présenté dans le tableau 44.

Tableau 44 : Tableau récapitulatif global des plaintes depuis le démarrage du projet

N°	CLN	Projets	Nbre total de plaintes enregistrées	Nbre de plaintes traitées et clôturées	Nbre de plaintes en cours de traitement	Nbre de plaintes clôturées et archivées
1	CLN d'Adjamé	Projet de construction du 4ème Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)	221	216	5	216
2	CLN de Cocody	Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lot 4)	117	113	4	113
		Prolongement du Boulevard Latriille (Lot 3)	73	67	6	67
		3 Échangeurs	190	188	2	188
3	CLN de Yopougon	Projet de construction du 4ème Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)	534	534	0	534
		Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : (Lot 1)	102	91	11	91
		Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotré-Péage Thomasset) : (Lot 2)	20	14	6	14
4	CLN d'Abobo	Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lot 5)	11	11	0	11
		Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotré-Péage Thomasset) : (Lot 2)	2	2	0	2
5	CLN d'Anyama	Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lot 5)	983	965	18	965
		Projet du Dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord-Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotré-Péage Thomasset) : (Lot 2)	5	5	0	5

6	CLN d'Attécoubé	Projet de construction du 4ème Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)	738	736	2	736
7	CLN de Songon	Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville) : (Lot 1)	303	285	18	285
TOTAL			3287	3184(96,86%)	3299	3184(96,86%)

9.3. Plaintes enregistrées au cours du mois de Mai 2022

Au cours du mois de Mai 2022, le Bureau de Gestion des Plaintes a enregistré 12 plaintes sur l'ensemble du Projet, dont 08 résolues et 04 en cours de traitement. Ces plaintes ont été recueillies dans les CLN de Yopougon, de Cocody et d'Anyama.

9.3.1. Projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)

Au cours de ce mois de Mai 2022, 07 plaintes ont été enregistrées sur le projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé). Ces plaintes portent sur 06 cas d'omission dans la base de données et 01 cas de non recensement. Toutes ces plaintes ont été traitées et clôturées.

9.2.2. Construction de 3 Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand

Au cours de ce mois de Mai 2022, aucune plainte n'a été enregistrée sur le projet de construction de 3 Echangeurs sur le Boulevard Mitterrand.

9.2.3. Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond- Point Gesco-Carrefour route de Jacquville-Lot 1)

Au cours de ce mois de Mai 2022, aucune plainte n'a été enregistrée sur le projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville-Lot 1)

9.2.4. Projet de dédoublement de la route d'Anyama, appelée Sortie Est (Autoroute Nord Carrefour zone industrielle Yopougon-Carrefour N'dotrè-Péage Thomasset -Lot 2)

Au cours de ce mois de Mai 2022, aucune plainte n'a été enregistrée sur le projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Carrefour zone Industrielle Yopougon-Carrefour N'dotrè-Péage Thomasset-Lot 2).

9.2.5. Prolongement du Boulevard Latrille (Lot 3)

Au cours de ce mois de Mai 2022, aucune plainte n'a été enregistrée à la CLN de Cocody concernant le projet du Prolongement du Boulevard Latrille.

9.2.6. Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lots 4 et 5)

Au cours de ce mois de Mai 2022, cinq (05) plaintes ont été enregistrées sur le projet de construction de la Y4(lots 4 et 5), toutes enregistrées sur à la CLN d'Anyama (Lot 5). Ces 05 plaintes enregistrées portent sur 02 cas de contestation de montant, 01 cas de non recensement, et 02 erreurs sur le statut.

Sur ces 05 plaintes enregistrées, 01 relative à une contestation de montant a été traitée et clôturée Les 04 autres plaintes sont traitées mais non clôturées. Le détail des plaintes enregistrées au cours de ce mois de Mai est présenté dans le tableau 45.

Tableau 45 : Détail des plaintes enregistrées sur les Lots 4 et 5 au cours du mois de Mai 2022

Projets	Omission	Non recensé	Contestation du montant	Contestation du statut	Autres	Total
Autoroute périphérique du Boulevard de France redressé-Anyama y compris l'aménagement des carrefours, la construction des échangeurs d'Alépé et d'Anyama Y4 (Lot 4 et 5)	5	1	2	0	2	10

9.4. Plaintes traitées par la CE-PAR et le CS-PAR

9.4.1. Plaintes traitées par la CE-PAR

Au cours de ce mois de Mai 2022, la CE-PAR a traité et clôturé une (13) plaintes dont 08 pour contestation de montant et 05 pour erreur d'évaluation, sur le Projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé)

9.4.2. Plaintes traitées par le CS-PAR

Au cours de ce mois de Mai 2022, le CS-PAR a traité dix-sept (10) plaintes pour erreur d'évaluation sur le Projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan (Yopougon-Attécoubé-Adjamé), dont 05 ont été clôturées.

9.5. Plaintes enregistrées sur le site de réinstallation d'Ayewahi

Cinq (03) plaintes ont été enregistrées (problème d'adduction en eau potable) sur le site de réinstallation d'Ayewahi. Ces 03 plaintes sont en cours de traitement.

X- SUIVI DES PAP VULNÉRABLES

Au cours de ce mois de Mai 2022, aucune PAP vulnérable n'a été identifiée. Toutefois, sur les 60 vulnérables identifiées et assistées dont 54 sur le Projet de construction du 4^{ème} Pont d'Abidjan et 06 sur le Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-Point Gesco-Carrefour route de Jacquville/ Lot 1), 49(81,66%) sont indemnisées et 11(18,34%) restent à indemniser.

XI-ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES PAP

11.1. Accompagnement social des PAP lors des négociations

Au cours de ce mois de Mai 2022, **90** PAP ont bénéficié d'un accompagnement social des ONG et du Pool social lors des négociations dans les CLN. Ces PAP ont été préalablement contactées pour une invitation à la négociation et il leur a été expliqué les conditions requises pour y participer (avoir une pièce valable et en cours de validité, présenter l'original du coupon de recensement ou une déclaration de perte faite dans un Commissariat, présenter des titres de

propriété pour les propriétaires de bâtis et les bilans financiers pour les propriétaires d'activité commerciale légalement constitués).

Lors des négociations toutes ces PAP ont été enregistrées dans le registre des ONG selon les différents projets (OIDEI, HUMAN DEV), avant d'être entretenues par celles-ci et le pool Social sur la suite du processus d'indemnisation.

11.2. Accompagnement social des PAP lors de l'enregistrement des plaintes

Au cours de ce mois de Mai 2022, les ONG ont orienté **12 PAP** souhaitant formuler une plainte vers le BGP qui a enregistré leurs plaintes pour traitement.

11.3. Accompagnement social des PAP lors des indemnisations

Au cours de ce mois de Mai 2022, **1177 PAP** ont bénéficié d'un accompagnement social des ONG et du Pool social lors des indemnisations. Ces PAP ont été contactées afin de se présenter dans les différentes Régies d'Avances pour le paiement de leur indemnisation. Les ONG, pour éviter tous les désagréments liés à la non validité des différents documents, ont pris le soin de procéder à des vérifications préliminaires et à l'orientation des PAP au besoin. Ces **1177 PAP** indemnisées ont fait l'objet d'un enregistrement dans les différents registres des ONG qui en collaboration avec le Pool social ont expliqué tous les aspects liés au délai du positionnement des montants d'indemnisation au niveau des Banques.

XII- MESURES D'ACCOMPAGNEMENT IDENTIFIEES AU COURS DE LA MISE EN ŒUVRE DES PGES ET DES PAR

Au cours de la mise en œuvre des PAR du PTUA, des mesures d'accompagnement ont été accordées par le maître d'ouvrage suite aux échanges avec les communautés impactées afin d'améliorer leurs conditions de vie.

12.1. Mesures d'accompagnement prévues dans le PAR et/ou dans les PGES

Les PAR et les PGES ne prévoient pas de mesures d'accompagnement spécifiques dans le cadre de la mise en œuvre du PTUA.

12.2. Etat de mise en œuvre des mesures d'accompagnement au 31 Mai 2022

L'état de mise en œuvre des différentes mesures d'accompagnement sur le PTUA se présentent comme suit :

- **Pour le 4^{ème} pont**, des travaux de voiries sont en cours à Adjamé-2 plateaux : le taux d'avancement des travaux est estimé au mois de Décembre 2021, à 80%. Ce taux n'évolue à cause du refus des populations du village qui s'opposent à la mise en œuvre du PAR.
- **Pour la Construction des trois échangeurs** : la CC PTUA a décidé de reconstruire toutes les clôtures impactées par la construction de ces infrastructures et le site de réinstallation des taxis communaux. A date, l'état d'avancement global des travaux est estimé à 75% (dont 95% d'avancement pour les travaux du site de recasement des taxis communaux). La réalisation de ces travaux prend du temps à cause de la non libération des emprises.

- **Projet de dédoublement de la route de Dabou, appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond-point Gesco-Carrefour route de Jacquville-Lot 1)**: la mesure d'accompagnement en cours est la clôture de l'école primaire publique du village de Niangon-Adjamé dont le taux d'avancement des travaux au 31 Mai 2022 est à 100%.

VIII- RESSOURCES CULTURELLES

L'EIES du Projet de dédoublement de la route de Dabou appelée Sortie Ouest (Autoroute Nord-Rond GESCO-Carrefour route de Jacquville/Lot 1) a révélé la présence d'un site sacré (cimetière) au niveau du village de Niangon Adjamé.

Les propositions techniques d'amélioration du tracé ont été définies pour éviter ce site. A ce sujet, le PTUA a retenu la construction d'un mur de soutènement sur tout le front sud du cimetière afin d'éviter des éboulements. En plus, une passerelle a été projetée au niveau du cimetière pour assurer l'accès des villageois au site.

XIV- ACTIVITES REALISEES PAR LES ACTEURS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PAR

Au cours de ce mois de Mai 2022, un ensemble d'activités ont été réalisées par les acteurs de mise en œuvre du PAR. Les détails de ces activités sont consignés dans le tableau 46.

Tableau 46 : Analyse des activités réalisées par les acteurs du PAR au 31 Mai 2022

N°	Acteurs de mise en œuvre	Activités réalisées	Observations
1	CS-PAR	RAS	Tenue deux réunions (10 et 24 Mai 2022) Au cours de ces réunions 10 plaintes ont été Traitées et non clôturées
2	CE-PAR	RAS	Aucune réunion de la CE-PAR ne s'est tenue pour ce mois de Mai 2022
3	Pool social	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi social des PAP (Information, sensibilisation, séance d'échanges et accompagnement des PAP) • Préparation et participation aux séances de négociations avec les PAP • Suivi des indemnisations des PAP • Suivi des libérations d'emprise • Préparation de la mission de revue à Mi-parcours de la Banque • Elaboration des rapports (rapports de suivi social, rapports justificatifs des indemnisations) • Enregistrement et traitement des plaintes • Actualisation des données relatives aux PAP dans la base 	Il s'agit d'un ensemble d'activités non exhaustives réalisé par le Pool social au cours de ce mois de Mai
4	ONG (OIDEL/HUMA NDEV)	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement social des PAP • Suivi des négociations au sein des CLN • Suivi des indemnisations au sein des régies d'avance • Suivi des libérations d'emprise • Elaboration de rapports mensuels d'avancement 	Les deux ONG chargées de l'accompagnement social des PAP collabore étroitement avec le Pool Social avec qui les activités sont menées conjointement

5	Bureaux d'études (BNETD/CIIC/ Cabinet Fadi)	<ul style="list-style-type: none"> • Actualisation des données de la base • Edition des PV de négociation et des certificats de compensation • Traitement de plaintes • Elaboration de rapports mensuels d'avancement 	La présence de ces bureaux d'études est nécessaire dans le processus de négociation avec les PAP ainsi que dans la vérification des données dans le cadre du traitement de certaines plaintes
---	---	---	---

CONCLUSION

Conformément aux obligations de la Convention de financement du PTUA, les activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des PAR au 31 Mai 2022 sont résumées dans le tableau 47.

Tableau 47: Synthèse des activités réalisées dans le mois de Mai 2022 conformément aux obligations de financement

N° Accord de financement	Points de l'accord de financement	Etat de mise en œuvre des PAR dans le mois de Mai 2022	Niveau de conformité	Niveau de satisfaction
Section 5.03. Autres conditions Fournir à la banque, un plan complet de réinstallation actualisé pour le 4ème pont incluant entre autres	Une actualisation précise de la liste des personnes affectées et des couts y relatifs	Listes actualisées des PAP disponibles qui servent de base de négociation avec les PAP	Conforme	Satisfaisant
	Un plan de consultation et de communication détaillé	N/A (aucune libération d'emprise n'a été réalisée au cours de ce mois d'Avril)	NA	NA
	Un mécanisme détaillé de réception et de gestion des plaintes	Mécanisme fonctionnel avec 14 plaintes enregistrées dont 09 résolues et clôturées	Conforme	Satisfaisant
	Un calendrier actualisé de mise en œuvre	Calendrier disponible et en cours de mise en œuvre	Conforme	Satisfaisant
Section 5.04. Engagements de l'emprunteur	Fournir à la Banque des rapports trimestriels relatifs au PGES y inclus le cas échéant les défaillances et actions correctrices engagées ou à engager	Rapport disponible	Conforme	Satisfaisant
	Fournir à la Banque des rapports trimestriels relatifs au PR, y inclus le cas échéant les défaillances et actions correctrices engagées ou à engager	Rapport mensuel de mise œuvre des PAR disponible	Conforme	Satisfaisant

Le Plan d'action du mois de Juin 2022 est présenté dans le tableau 48 ci-dessous.

Tableau 48 : Plan d'action du mois de Juin 2022.

N°	Activités prévues	Lieux de mise en œuvre (Lot)	Acteurs de mise en œuvre	Délai de mise en œuvre
1	Information et sensibilisation des PAP	Sur l'ensemble du PTUA	ONG /Pool social	NA
2	Négociation avec les PAP pour la signature des certificats de compensation et des procès-verbaux de négociation	//	CE- PAR/ Pool social/ ONG	NA
3	Indemnisation des PAP ayant négocié	//	Comptabilité PTUA/Régies d'Avances	NA
4	Réinstallation des PAP/PR ;	//	Pool social/ ONG/ équipe Technique du PTUA	NA
5	Elaboration et transmission des rapports justificatifs des indemnisations	//	Pool social / Comptabilité du PTUA	NA
6	Elaboration de rapport mensuel (Juin 2022) de mise en œuvre des PAR	//	Pool social	15 Juin
7	Libération des emprises des tronçons où les PAP ont été indemnisés	//	Pool social/ équipe technique	NA
8	Traitement des plaintes non encore clôturées	//	CS-PAR/ CE-PAR/ BGP	NA
9	Recueil et gestion des plaintes ;	//	CS-PAR/ CE-PAR/ BGP	NA
10	Collecte des actes de cession des sites des Projets ACRI	//	Pool social/Unité ACRI	NB
11	Finalisation des rapports des PAR Complémentaires	//	Pool social/ Cabinets d'Etudes	NA
12	Libération des emprises des tronçons où les PAP ont été indemnisés ;	//	Pool social/ équipe technique	NA